INFORMATIONS

cadre de vie
développement urbain
culture
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Bouill@rgues

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°29 | juin 2015

La place Bon Mathieu

Bouillargues en Costières

Accents sur...

sommaire

3 LE MOT DU MAIRE

4 - 8 L'ESSENTIEL DES CONSEILS

9 LES TRAVAUX PUBLICS

10 - 11 LES PERSPECTIVES LOCALES

12 - 13 LES FINANCES

14 - 21 JEUNESSE

22 - 23 COMITÉ SOCIO CULTUREL

25 - 29 BRÈVES

31 - 33 CULTURE ET MANIFESTATIONS

34 - 35 AÎNÉS

36 - 41 ASSOCIATIONS

43 INFOS PRATIQUES

44 AGENDA DES MANIFESTATIONS

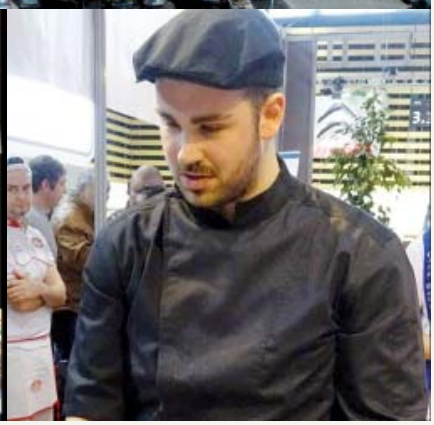

TAG

MODE D'EMPLOI

- Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smarphone ("mobile tag" sur IPhone ou cherchez "lecteur qr code")
- Lancez le lecteur de code 2D. La caméra s'ouvre automatiquement. Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.
- Accédez aux contenus multimédia.
- Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.
- Nécessite une connexion 3G

COMMUNIQUE

En complément de notre site (www.bouillargues.fr) qui vous permettait déjà d'être tenu au courant des activités de notre village, nous avons ouvert récemment une page Facebook pour vous permettre, après un simple clic, de suivre au jour le jour le programme des différentes manifestations municipales et associatives. À partir de votre page Facebook recherchez "commune de Bouillargues", mention "j'aime" et vous êtes abonné !

PEFC

Journal de Bouillargues
Directeur de la publication : Maurice Gaillard
Rédacteur en chef : Martine Garnier
Comité de rédaction :
Mmes Marchand, Kasprzyk
Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations, Jean Alain Garnier
Conception/réalisation :
ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Horaires de la mairie

Tous les jours :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
sauf le vendredi fermeture à 12h
Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr
Adresse bulletin municipal :
loubouiarguie@orange.fr

Votre cadre de vie est notre priorité

Maurice Gaillard
Maire de Bouillargues

Chères Bouillarguaises, chers Bouillarguais,
Du jeudi de l'Ascension jusqu'au lundi de Pentecôte, soit douze jours, les gens du voyage ont occupé l'Actiparc de Bouillargues. Leur départ était probablement lié à leur convocation 48 heures plus tard, devant le Tribunal de Grande Instance suite à un recours déposé par Nîmes Métropole.
Cette occupation illégale se renouvelle 2 à 3 fois par an dans l'indifférence la plus totale des services de l'État, au grand désespoir des riverains, mais aussi des entreprises qui ont investi des sommes conséquentes pour implanter les bâtiments nécessaires à leurs activités et aux créations d'emploi qui les accompagnent. Ces personnes m'ont interpellé avec beaucoup de fermeté, pour me faire part de leur inquiétude sur leur sécurité, quant aux conditions d'hygiène précaires et intolérables (immondices disséminés, violation des propriétés privées pour servir de sanitaires…) et à l'entrave à la liberté du travail (livraisons non effectuées, difficultés pour les salariés d'accéder à leur entreprise). Elles m'ont demandé d'appliquer les pouvoirs de police du Maire. Malheureusement ce n'est pas avec 4 policiers municipaux et quelques dépanneuses que l'on libère les voiries occupées par 80 caravanes sans l'appui des forces de Gendarmerie dépêchées par la Préfecture qui, au demeurant, n'a pas donné suite à mon appel lors de cette arrivée. Au-delà de l'image peu valorisante de ces campements pour notre territoire, des conséquences pour les riverains et entrepreneurs, il est de plus navrant de voir ces enfants livrés à eux-mêmes qui peuvent être victimes d'un accident dramatique. Nous avons conscience du problème et mettons en œuvre, lors de ces occupations illégales, tous les moyens dont nous disposons.

"Nos engagements électoraux commencent à prendre forme. La création de la place Bon Mathieu se termine, en apportant dans ce centre ancien de la luminosité, de la végétation et des places de stationnement."

Nos engagements électoraux commencent à prendre forme. La création de la place Bon Mathieu se termine, apportant dans ce centre ancien de la luminosité, de la végétation et des places de stationnement. Elle s'inscrit avec la place de l'Acacia mitoyenne dans un ensemble où de nombreux propriétaires ont fait l'effort de rénover leur façade. Début juillet les travaux de la Grand Rue commencent avec le remplacement des conduites d'eau potable, d'assainissement, et l'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques. A l'automne nous procéderons à la mise en place de la chaussée et des trottoirs. Nous proposerons aux propriétaires riverains de réfléchir à une réhabilitation des façades qui doit contribuer à la qualité de vie et à l'embellissement de notre village.
Enfin notre projet de complexe sportif avance à un rythme satisfaisant. Nous avons clôturé et validé l'étude de faisabilité. Le conseil municipal, au cours de sa dernière séance, a voté à l'unanimité l'acquisition à l'amiable du premier terrain de 7 000m^2 pour une surface totale de 6 hectares.
Après une année de travail bien remplie, il sera temps pour vous de penser à l'été. Avec les membres du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées.

L'ESSENTIEL

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2015

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

➽ Projet de convention avec la SPL AGATE

Le conseil municipal a décidé en 2011 d'adhérer à la Société Publique Locale AGATE. Il s'agit d'une nouvelle forme de société anonyme permettant aux collectivités adhérentes de lui confier des opérations sans mise en concurrence préalable, ce qui représente un gain de temps et d'argent non négligeable.

Afin d'accompagner au mieux son développement, la commune de Bouillargues envisage dans son P.L.U. l'ouverture à l'urbanisation d'une zone d'environ 12 hectares située au Nord-Est et en continuité de la partie déjà urbanisée de son territoire.

Elle souhaite confier à la SPL AGATE, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les études préalables à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) d'habitat sur le périmètre concerné. Le coût de la prestation demandée s'élève à quinze mille cents euros.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 contre (M. Richard, Mmes Lafitte et Roman).

AFFAIRES SCOLAIRES

➽ Modification des frais de fonctionnement de l'école maternelle

Les frais de fonctionnement de l'école maternelle ont été rectifiés en fonction du nombre réel d'enfants.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux et Mme Fabre).

➽ Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire

Les écoles publiques de Bouillargues accueillent quelques enfants qui sont domiciliés dans un autre village. Dans ce cas, les communes de résidence participent aux charges de fonctionnement des écoles.

Comme pour le centre de loisirs, ces familles ne peuvent pas bénéficier des réductions qui peuvent être accordées aux Bouillarguais. Il leur appartient de se rapprocher du CCAS de leur commune pour bénéficier d'aides financières si nécessaire.

Les enfants extérieurs au village se verront appliquer le tarif maximum de 3.90€ dès leur déménagement

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 abstentions (MM. Gervais, Sorriaux et Mme Fabre).

➽ Subvention RASED

Le RASED, réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté, est un dispositif constitué de psychologues et de maîtres chargé des aides rééducatives ou pédagogiques, implanté sur plusieurs communes.

Bouillargues, Caissargues, Garons, Fourques, Manduel et Redessan disposent du même RASED. Régulièrement les professionnels faisaient appel aux communes pour financer le matériel pédagogique nécessaire à leur activité. Jusqu'alors, un bon de commande unique était établi, puis la facturation était répartie en fonction du nombre d'élèves suivi dans chaque école.

Aujourd'hui, le fournisseur n'accepte plus de facturation séparée.

Le versement d'une subvention de 528 euros à la coopérative scolaire de l'école A.Malraux à Fourques correspondant à 177 enfants en maternelle et 351 enfants en primaire est proposé.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

➽ Adhésion de la commune de Boissières à l'EPTB Vistre

Le syndicat du bassin versant du Vistre a pour périmètre d'intervention les limites correspondant au territoire de chacun de ses adhérents. Il est compétent pour l'entretien du lit et des berges des cours d'eau et la réduction de l'aléa inondation lié au débordement des cours d'eau et au ruissellement local.

L'ETPB est compétent pour la gestion globale de la qualité des eaux et assure la coordination de tous les programmes liés au risque inondation (SAGE, SLGRI - *Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation*,TRI- *Territoires à Risque importants d'Inondations* et PAPI.

La commune de Boissières souhaite aujourd'hui rejoindre l'établissement public territorial et la délibération de tous les conseils municipaux membres est nécessaire.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ENCADREMENT SPORTIF

Le conseil municipal a approuvé en septembre dernier la convention de mise à disposition par l'association SUN ALB d'un intervenant sportif auprès de l'école élémentaire pour

l'année scolaire 2014/2015. Elle n'est valable que pour une année scolaire, une autre association étant un jour susceptible de proposer à la commune un intervenant diplômé.
La base de calcul de cette subvention correspond au nombre d'heures d'intervention de l'animateur sportif, multiplié par le taux horaire du SMIC augmenté des charges. Ainsi pour la période de janvier à juin 2015, il est proposé de verser une aide financière de six mille euros calculés sur la base d'un taux horaire de 9.61€.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

DISPOSITIONS ÉLECTIONS

➽ Mise à disposition des salles municipales pour les élections départementales.
Dans un souci d'équité, il a été proposé de fixer une règle commune de gratuité des salles pour tous les candidats aux élections départementales dans la limite d'un certain nombre d'occupations, en fonction bien sûr des disponibilités.
Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

LE PROJET DE BUDGET POUR 2015

Après trois années particulièrement importantes et l'achèvement de deux bâtiments neufs, le budget 2015 reste ambitieux, avec la poursuite de la rénovation du patrimoine, d'important travaux de voirie et d'aménagement du territoire.
Quelle est la philosophie du budget 2015 ? le budget 2015 fera l'objet d'un rééquilibrage entre recettes et dépenses qui permettra une baisse des impôts locaux.

◗ Les données historiques :

- Montant élevé historique des taux des taxes locales, notamment de la taxe foncière supérieure à 25%
- Bonne gestion financière des finances communales depuis 6 ans
- Baisse des taxes, envisagée dès 2014 ; mais un problème d'éthique en période électorale avait entraîné son report à 2015.

◗ Le contexte 2015 :

-Forte augmentation de la pression fiscale sur les particuliers due aux mesures gouvernementales,
- Réduction des dotations, coût des nouveaux rythmes scolaires entre autres, viennent peser sur les finances locales et vont amener de nombreuses communes à augmenter les impôts locaux en 2015 (hausses fiscales qui seront opérées par les communes à la place de l'Etat qui n'a pas fait les réformes nécessaires)
- Hausse des bases locatives de 0.9 % votée par le Parlement, nettement supérieure au montant de l'inflation (quasi nulle en 2014, cf taux du livret A).

◗ Les décisions pour le budget 2015 :

- Compenser la hausse des bases de 0.9 % par une baisse des taxes locales de 1% pour alléger la pression fiscale pesant sur les Bouillarguais assujettis,
- Augmentation des dépenses sociales en période de crise. La subvention au CCAS est augmentée de 50%, la subvention la crèche de 5000€
- En contrepartie, réduction de 5% des subventions aux associations, dans le cadre d'une participation citoyenne à l'effort général,
- Renégociation de tous les contrats de la commune avec les fournisseurs, pour obtenir soit une baisse des coûts, soit une amélioration de la prestation
- Moratoire maintenu sur le recrutement et les salaires, en application des directives de la Cour des Comptes
- Nouveau tour de vis sur les budgets,
- Réduction de l'amplitude d'ouverture de l'accueil, fermée dorénavant le vendredi après-midi
- Facturation des NAP (nouveaux rythmes scolaires) à compter de la rentrée de septembre 2015

Toutes ces mesures permettront de maintenir l'autofinancement à son niveau antérieur et l'investissement réel à 3 M€.

"Avant de dépenser l'argent, il faut le gagner"

C'est de la GBPF : gestion en bon père de famille et dans ce but, nous modifierons la présentation du budget en commençant par les recettes de fonctionnement, puis les dépenses de fonctionnement, ce qui donne le virement à la section d'investissement, qui s'ajoutant aux recettes d'investissement permettra de définir le montant des investissements. Bizarrement, cela n'a jamais été fait à notre connaissance dans les collectivités publiques.
Toutes les données budgétaires sont indicatives dans l'attente de la validation des résultats 2014 par la perception de Nîmes Agglomération.
Les grandes orientations du projet de budget 2015 et notamment le détail des décisions prises en section de fonctionnement et d'investissement sont consultables en intégralité sur le compte-rendu de séance en ligne ou à la mairie.

L'ESSENTIEL

SÉANCE DU 3 MARS 2015

LOGEMENTS SOCIAUX

➽ Convention opérationnelle avec l'EPF relative au transfert du DPU(droit de préemption urbain)

La commune de Bouillargues constate aujourd'hui un déficit de 418 logements sociaux. Le 19 septembre 2014, le Préfet du Gard a signé un arrêté de constat de carence en matière de production de logements sociaux. Cela induit que la commune de Bouillargues a perdu son droit de préemption urbain, ce qui la prive d'opportunités aussi intéressantes que rares sur son territoire. C'est donc l'Etat, à travers le Préfet, qui a désormais la responsabilité d'assurer la veille foncière et de préempter les terrains susceptibles de recevoir une opération d'aménagement de logements sociaux.

Devant l'impossibilité pour les préfectures de réaliser cette mission, le code de l'urbanisme, permet à l'Etat de déléguer ce DPU à un établissement public foncier qui peut ainsi se porter acquéreur de biens destinés à des opérations permettant d'atteindre les objectifs fixés dans le PLH (plan local de l'habitat). Afin que la commune de Bouillargues puisse bénéficier de ce dispositif, elle doit conventionner avec l'EPF. Quatre parties sont intéressées au contrat :

- La commune pour ne pas laisser passer des opportunités d'acquisitions foncières
- L'Etat pour s'assurer d'un suivi rigoureux des ventes intéressant l'objectif à atteindre
- Nîmes Métropole, chargé de l'élaboration du PLH et au titre des subventions qu'elle peut verser
- L'EPF dont les statuts prévoient bien ce domaine d'intervention.

Afin de rattraper le nombre de logements aidés manquants, la convention prévoit un taux de 40% de réalisation pour toute opération d'aménagement.

La commune a obligation de transmettre à l'EPF toutes les DIA (déclarations d'intention d'aliéner) relatives à des parcelles jugées intéressantes, et de rechercher dans les meilleurs délais un bailleur social susceptible de réaliser une opération d'aménagement. Ce dispositif permet donc à la ville de participer au dispositif de décision. La durée de la convention est de trois ans. Durant cette période, ou à l'issue de la durée de la convention, les biens acquis par l'EPF devront être cédés :

- A la commune de Bouillargues
- A Nîmes Métropole avec l'accord de la ville
- Au bailleur social que la commune aura retenu
- A un aménageur que la commune aurait également désigné.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

➽ Arrêt de la procédure d'élaboration du P.L.U.

Une réunion de concertation avec les personnes publiques associées à l'élaboration du P.L.U s'est tenue en juin 2014 et en juillet 2014, après mise en conformité des documents nécessaires, la commune a pu avancer sur l'élaboration de son P.L.U.Bouillargues connaît, depuis les années 1970, une importante croissance démographique. Au recensement réalisé par l'INSEE en 2015, sa population s'élevait à 6368 habitants.Son développement urbain s'est

LES SERVICES MUNICIPAUX

✱ HORAIRES MAIRIE :
Tous les jours de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h (fermeture à 12h le vendredi)
Tél. 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96
mairie@bouillargues.fr

✱ Secrétariat du maire :
Tél. 04 66 20 67 32

✱ Etat Civil :
Tél. 04 66 20 10 88

✱ Location des salles :
Horaires d'ouverture de la mairie
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Cantine scolaire :
Du mardi au jeudi - Tél. 04 66 20 67 49

✱ Bibliothèque scolaire :
Tél. 04 66 20 81 60

✱ Service comptabilité :
Tél. 04 66 20 67 39/46

✱ Service élections :
Tél. 04 66 20 67 46

✱ Service ressources humaines :
Tél. 04 66 20 67 39

✱ Service scolaire (inscriptions, dérogations, étude...):
Tél. 04 66 20 67 48

✱ Service C.C.A.S - Point emploi - Cyber base :
Tél. 04 66 20 69 75

✱ ALSH :
Tél. 04 66 20 16 66 ou 06 76 48 58 53

✱ Police municipale :
Tél. 04 66 20 67 38/ 04 66 20 67 42

✱ Services techniques :
Tél. 04 66 57 61 74/04 66 20 67 37

✱ Eclairage public et entretien voirie :
Tél. 04 66 20 67 37

✱ Marchés publics - travaux :
Tél. 04 66 20 67 53

✱ Urbanisme :
Tél. 04 66 20 67 33 (le matin)

✱ Tri sélectif/ordures ménagères (Nîmes-Métropole) :
Tél. 04 66 02 54 54
Ramassage des ordures ménagères les lundi et vendredi matin. Ramassage de la collecte sélective (bacs ou sacs jaunes) le mardi ou le jeudi matin en fonction de la localisation de l'habitation.

✱ Eau potable :
SAUR : Tél. 04 30 62 10 01

✱ Assainissement :
Tél. 04 66 20 26 46, n° VERT : 0 811 900 500

✱ Conciliateur de justice :
Tél. 04 66 20 67 32

principalement réalisé sous la forme de lotissements pavillonnaires engendrant, de ce fait, une extension urbaine importante.
Le développement durable de la commune implique dès aujourd'hui la recherche d'une croissance démographique et urbaine maîtrisée afin de respecter notamment les objectifs du Grenelle II de l'environnement, ainsi que les prescriptions énoncées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Sud du Gard et dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2013-2018 de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole. Cette croissance nécessite de prendre en compte et d'adapter la capacité des équipements (scolaires…) et des infrastructures (routes, station d'épuration…). Par ailleurs, la commune de Bouillargues souhaite définir une urbanisation respectueuse de l'environnement et de l'activité agricole tout en préservant son identité rurale, garante d'un cadre de vie de qualité pour ses habitants. Partant de ce constat, quatre grandes orientations ont déterminé la politique d'aménagement de la commune.

◗ Maîtriser et harmoniser le développement urbain

La définition de nouveaux secteurs d'urbanisation est principalement conditionnée par le risque inondation au Nord, par les infrastructures routières et ferroviaires à l'Ouest et au Sud du territoire mais également par le périmètre de protection de Natura 2000 et le PLU devra veiller à être compatible avec les orientations du SCOT du Sud du Gard et du PLH 2013-2018 de Nîmes Métropole. Afin de proposer un développement urbain géographiquement cohérent et de tenir la population à distance des principaux risques et nuisances (plaine inondable au Nord, projet de LGV au Sud, RD6113 à l'Ouest), l'axe d'urbanisation future s'établira prioritairement en **continuité Est du village plutôt que vers le Nord,** la superficie envisagée est de l'ordre de 12 hectares.
En effet, ce secteur bénéficie d'un accès depuis la RD6113, via le nouveau rond-point de la Route de Garons, qui permet de contourner le centre-ville, déjà engorgé.
Cette extension urbaine se réalisera sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble et s'organisera le long du ruisseau de la Rière. Son intégration à l'urbanisation se fera en préservant son rôle de trame bleue par un aménagement écologique de son lit. Cette nouvelle zone d'urbanisation sera desservie par un axe structurant parallèle au ruisseau de la Rière et qui permettra de relier la RD346 (route de Manduel) au chemin des Manades. D'ores et déjà le conseil communautaire de *Nîmes Métropole* a approuvé la mise en révision du schéma d'assainissement de la commune de Bouillargues.

◗ Favoriser une meilleure desserte du territoire et améliorer la lisibilité urbaine

Bouillargues est une commune plutôt bien structurée par le réseau de voiries intercommunales. En revanche, sa forte croissance urbaine depuis les années 1970 a entraîné une dégradation de l'accessibilité de son centre-ville mais également des difficultés de déplacement importantes de part et d'autre du village.

◗ Améliorer le cadre de vie dans une optique de développement durable

Le territoire de Bouillargues doit son attractivité, pour partie, à sa position favorable entre ville et campagne. Or ces espaces sont aujourd'hui fragilisés par une forte pression urbaine. Son attractivité est également basée sur une offre d'équipements et de services de qualité. Etabli au sein de la plaine des Costières, la commune de Bouillargues s'intègre dans une vaste plaine agricole possédant une valeur patrimoniale particulière puisqu'une partie d'entre elle est classée en AOC. Ces milieux agricoles sont des espaces à enjeux identitaires et écologiques importants, c'est pourquoi la plaine agricole à l'Est du territoire est protégée par la Zone de Protection Spéciale "Costières de Nîmes".

◗ Conforter les activités économiques existantes et favoriser la dynamisation du centre-ville

Six zones d'activités sont implantées sur le territoire de Bouillargues dont une est d'intérêt communautaire (Actiparc). Proposant de nombreux emplois, elles s'étendent sur une cinquantaine d'hectares dont une vingtaine est encore disponibles (Actiparc). Ces zones d'activités, qui se concentrent le long de la RD6113 et RD135a, restent aujourd'hui problématiques de par leur hétérogénéité.
En effet, ces zones ont été implantées de façon dispersée et certaines présentent la particularité d'inclure de petites zones résidentielles provoquant, de ce fait, des conflits d'usage. En outre, la diversité des secteurs d'activités (industrie, construction, commerce, service…) au sein de certaines zones provoquent une désorganisation de ces sites offrant ainsi un paysage urbain peu esthétique aux abords des entrées de ville.
La commune de Bouillargues souhaite donc remédier, dans la mesure du possible, à cette situation en thématisant les vocations des zones d'activités existantes et en interdisant de nouvelles habitations.
A ceci s'ajoute une volonté forte de poursuivre la redynamisation des commerces du centre-ville mais également de soutenir l'activité agricole. L'instauration d'un DPU sur les commerces est ainsi en cours d'étude.
Après l'approbation par le conseil municipal de la procédure d'élaboration, le projet de PLU sera transmis aux personnes associées.
L'étape suivante consistera à soumettre à l'enquête publique le projet de PLU, enquête publique qui concernera également le projet de révision du zonage d'assainissement établi par Nîmes Métropole.
Après débat, ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 voix contre (MM. Gervais, Sorriaux et Mme Fabre) et 3 abstentions (Mmes Lafitte, Roman et M. Richard).

FINANCEMENTS

➽ Convention pour le financement de l'Agence d'Urbanisme

Les missions de l'agence d'urbanisme concernent essentiellement la préparation de projets d'aménage-ment relatifs au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), PLH (Programme Local de l'Habitat), PDU (Plan de Déplacements Urbains) et PCET (Plan Climat Energie Territoire).

Bouillargues l'a sollicité pour des conseils dans le projet de construction de logements aidés rue de la République. Dans ce contexte, la commune de Bouillargues, déjà adhérente, a renouvelé la convention cadre pour la période 2014-2016 contre une participation qui s'élève à 2 983.56€.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Convention de financement avec la CAF du Gard

La CAF propose à la commune le renouvellement de la convention précisant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service "accueil de loisirs sans hébergement " perçue :

◗ Pour le fonctionnement du centre de loisirs, extra et périscolaire, ainsi que les camps ados.

◗ Pour la mise en place des NAP dans les écoles primaires.

Cette convention est signée pour une durée de quatre ans, soit du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Vote de l'indemnité au trésorier de Nîmes agglo

Une indemnité de 1 200 euros est proposée.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

➽ Attribution des subventions 2014

◗ OGEC Charles PEGUY

- Forfait de fonctionnement calculé pour 47 enfants à 69 679.85€
- Une somme de 150€ est également allouée à l'école Charles Péguy au titre de la BCD.
- Enfin, il est proposé d'attribuer un montant de 20€ par enfant qui participeront aux sorties scolaires en 2015, le montant total étant plafonné à 1000€.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

◗ Ecole élémentaire Marcel Pagnol :

- 351 enfants x 42€ = 17 742€
- BCD : 500€
- Sorties scolaires : 4 000€

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

◗ Ecole maternelle Madeleine Brès

- 177 enfants x 42€ = 7434€
- BCD : 500€
- Fête de Noël : 800€

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité

◗ C.C.A.S

Afin de faire face aux demandes des familles en difficulté, il est proposé au conseil municipal de presque doubler le montant de la subvention et de la porter à 28 000€.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

◗ Crèche Les Oisillons

Afin d'équilibrer son budget, la commune versera une subvention de 80 000€, soit 5000€ de plus qu'en 2014.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

◗ Subventions aux autres associations

Globalement les subventions aux associations baissent de 5%.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 6 voix contre MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Lafitte, Roman).

◗ Personnel municipal :

- Le tableau des effectifs de la commune est mis à jour.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

- La répartition des enveloppes du régime indemnitaire pour l'année 2015 est détaillée.

Ce point d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

FISCALITÉ

➽ Vote des Taux de fiscalité directe locale 2015

Une estimation basée sur une hausse des valeurs locatives de 0.9 % est proposée. Il est proposé également au vote une baisse des taux de taxes locales de 1 %.

Ce point d'ordre du jour est adopté avec 3 votes contre (MM. Gervais, Sorriaux et Mme Fabre).

➽ Budget Primitif 2014 de la commune

Adoption du Budget Primitif de la commune pour 2015 chapitre par chapitre, tels qu'ils ont été exposés lors de la séance de la commission des finances.

La section de Fonctionnement s'équilibre à 7 280 007.18€ et la section d'Investissement à 4 773 180.15€.

Le budget total 2015 s'élève ainsi à un montant de 12 053 187.33€.

Le budget 2015 est voté à l'unanimité sauf : Chapitre 65 - 6 contre (MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte) en raison de la baisse des subventions.

Chapitre 021 - 6 contre(MM. Gervais, Sorriaux, Richard et Mmes Fabre, Roman, Lafitte)en raison du montant du virement à la section d'investissement, qui pourrait être réduit pour financer les NAP.

➽ Budget Annexe 2015 de la Résidence du Languedoc

Section de Fonctionnement à 219 868.03€.

Chapitre adopté à l'unanimité.

Section d'Investissement à 241 356.51€. Le budget total 2015 s'élève ainsi à un montant de 461 224.54€.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

➽ Budget Annexe 2015 Caveaux

Section de fonctionnement à 9 887.16€.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site officiel de la commune www.bouillargues.fr

QUOI DE NEUF à Bouillargues ?

Aménagements achevés et en cours…

La rue de la Cave coopérative

L'aménagement de la nouvelle place Bon Mathieu est maintenant terminé. Les riverains qui ont supporté pendant plusieurs mois les désagréments engendrés par les travaux peuvent désormais profiter pleinement de cet espace convivial qui contribue à embellir notablement notre centre ancien.

La rénovation de la partie de la rue de la Cave coopérative située entre la rue du Stade et le rond-point de la rue des Tamaris vient également de s'achever, rendant ce secteur plus agréable et accessible aux piétons en toute sécurité.

Les travaux se poursuivront au deuxième semestre à un rythme soutenu. En effet au cours du mois de juillet démarrera **la réfection complète de la Grand-rue,** chantier qui, compte tenu de l'importance de cet axe de passage, aura bien sûr une incidence sur la vie quotidienne des riverains, des commerçants, mais également d'une façon générale sur celle des Bouillarguais.

Les travaux commenceront par le remplacement de l'intégralité des réseaux souterrains humides d'adduction d'eau, d'assainissement, et d'eau pluviale (lot attribué à l'entreprise Faurie); ils se poursuivront par l'enfouissement des réseaux secs d'électricité basse tension, de téléphone, fibre optique et éclairage public (lot attribué à l'entreprise ETETP), et se termineront par une rénovation totale de la chaussée dotée de trottoirs aux normes (1,40 m), ce dernier lot étant confié à l'entreprise Eiffage.

La durée totale des travaux est estimée à 7 mois. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le cabinet SERI. Le chantier sera interrompu pendant la semaine de la fête votive par mesure de sécurité.

Afin de limiter les gênes et nuisances occasionnées, les travaux de cette rue seront effectués par tronçons (ex : le tronçon 1 allant de l'intersection de rue de la Fontaine à celle de la rue de la Pompe); une fois exécutés les travaux sur le premier tronçon, les tranchées seront rebouchées et recouvertes d'un revêtement provisoire afin de permettre la réouverture de la chaussée à la circulation des véhicules, les travaux se déplaçant alors sur le tronçon suivant. Des déviations seront bien sûr mises en place. Pendant la durée des travaux, la rue restera utilisable dans sa totalité par les piétons qui pourront accéder ainsi à leurs commerces habituels.

La place Saint-Félix sera également entièrement rénovée et deviendra piétonne. Elle accueillera en outre la croix des missions qui sera déplacée de quelques mètres et sera ainsi mieux mise en valeur. Le nombre de places de stationnement offertes dans la Grand-rue après les travaux sera identique à celui d'aujourd'hui.

Le plan prévisionnel d'aménagement présenté aux riverains et aux commerçants lors des réunions publiques est consultable en mairie.

Du nouveau au parc Blachère

L'aménagement du parc aura lieu avant la fin de l'été. Une promenade accessible aux poussettes sera créée ainsi qu'une fontaine et une aire de jeux pour les enfants. Plusieurs tables de pique-nique et des bancs jalonneront le parcours agrémenté par des plantations d'arbustes et de fleurs. Cette opération achèvera la réhabilitation du bâtiment et permettra aux Bouillarguais, toutes générations confondues, d'apprécier pleinement l'agrément et la quiétude d'un lieu qui fait désormais partie intégrante de leur patrimoine.

P
PARKINGS
Place des Tamaris : 31 places
Place de l'Europe : 64 places
Parc Blachère : 52 places
Rue de la Pompe : 20 places
Rue de la Fontaine : 31 places
Place de la Madone : 23 places
Crédit Agricole : 2 places
Rue Pont de la République (église) : 19 places
Soit un total de 242 places*.
* Ne sont pas comptabilisés les emplacements de stationnement dans les rues.

François Dupuis
Adjoint aux travaux et marchés publics

Le point sur les perspectives

L'amélioration du cadre de vie des habitants et le renforcement des services de proximité sont une priorité pour la commune : aménagement des espaces publics, construction de nouveaux équipements, embellissement des rues… tout est fait pour renforcer l'aspect confortable, pratique et chaleureux de Bouillargues.

La commune se mobilise pour préserver le commerce de proximité

La municipalité a organisé en octobre dernier une grande enquête sur le commerce de proximité pour connaître les attentes de la population en matière de consommation. Au regard des résultats de cette consultation, il est ressorti de manière claire que les Bouillarguais manifestaient un fort attachement aux commerces du village, mais exprimaient en parallèle une grande inquiétude suite à la fermeture de plusieurs d'entre eux.

Pour faire face à ce risque de disparition progressive d'une activité économique de centre-ville concurrencée par la puissance de la grande distribution, la municipalité a décidé de délimiter le 29 avril 2015 un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

A l'intérieur de ce périmètre qui englobe la rue de la République, la Grand Rue et les axes adjacents les plus fréquentés, la commune disposera désormais d'un droit de préemption qui lui permettra de se substituer à un acquéreur en cas d'aliénation à titre onéreux de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux. Une fois ces commerces acquis, la commune aura la possibilité de les rétrocéder à un commerçant de son choix suite à un appel à projets tenant compte des besoins des consommateurs, mais aussi de la nécessité d'une diversification des activités.

La commune entend ainsi lutter contre la fermeture des commerces dans le centre du village pour favoriser le maintien d'un lien social caractéristique de la vie dans un village, notamment pour les personnes isolées et/ou à mobilité réduite.

Stop à la dégradation de notre village !

Devant la recrudescence des manquements aux prescriptions applicables en matière d'urbanisme, la municipalité tient à rappeler que la vie en société implique le respect d'un certain nombre de règles élémentaires. Il en est ainsi du respect des règles relatives à l'aspect extérieur des constructions puisque le règlement du Plan d'Occupation des Sols (POS) impose que toutes les constructions, indépendamment de leur ampleur, soient enduites ou peintes. Il en est de même pour les murs de clôture qui ne peuvent rester à l'état brut sur aucune de leurs faces. La stricte observance de ces simples mesures permettra de préserver la qualité d'un cadre de vie qui concerne chacun d'entre nous.

De plus, toutes les constructions de plus de 5 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher, ainsi que l'édification de murs de clôture, doivent être précédées de l'obtention d'une autorisation administrative délivrée par la mairie.

photo non contractuelle

La procédure d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) rentre dans sa dernière ligne droite.

Après avoir fait l'objet de modifications nécessaires à la compatibilité de ses orientations avec les nombreuses réglementations à respecter (protection de l'environnement et des populations, objectifs de production de logements, limitation de la consommation de l'espace, dimensionnement des équipements publics), le document définitif du PLU a été arrêté en conseil municipal lors de la séance du 3 mars 2015.

Les options d'aménagement retenues par la municipalité se veulent ambitieuses, mais surtout garantes de la préservation d'un cadre de vie de qualité et d'un équilibre entre les différentes fonctions urbaines.

Les principales évolutions en matière d'aménagement vont se traduire à plus ou moins long terme par la création d'un pôle sportif multigénérationnel estimé à huit hectares dans le secteur des *Aiguillons*. Les Bouillarguais pourront ainsi profiter de nouveaux équipements sportifs (gymnase, dojo, terrains de tennis, terrains de jeu…) dans un quartier accessible actuellement en friche.

L'autre projet majeur porté par le futur document d'urbanisme concerne l'aménagement d'environ quatorze hectares destinés à l'habitation dans le secteur de *Bonice*, en continuité Est de la commune le long du fossé de *la Rière*, sur un emplacement actuellement à vocation agricole. Cette évolution urbaine se réalisera sous la forme d'une opération d'aménagement d'ensemble en deux phases successives afin de permettre à la commune d'intégrer dans le temps l'apport de nouvelles populations.

Bien entendu, tous les Bouillarguais qui le souhaitent pourront exprimer leur opinion sur ce document qui va conditionner l'évolution urbaine de leur commune sur les quinze prochaines années.

Les dates définitives de l'enquête publique permettant à la population de donner son avis sur le projet municipal seront communiquées très prochainement sur le site internet de la commune et par voie de presse et d'affichage.

Le projet de PLU est par ailleurs tenu à la disposition du public sur demande aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Les travaux réalisés en infraction aux dispositions du code de l'urbanisme et du POS sont passibles de poursuites pénales (jusqu'à 300 000 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement en cas de récidive).

Dès lors que la commune aura connaissance d'une infraction de ce type, elle sera tenue d'en faire dresser procès-verbal. La municipalité compte donc sur le civisme de ses administrés pour ne pas en arriver à de telles extrémités.

Roger Séguéla,
1er adjoint
Administration générale et finances

“Avant de dépenser de l’argent, il faut le gagner”

Baisse des taxes locales et fort niveau d’investissement

Le Budget primitif 2015 a été voté par le conseil municipal lors de la séance du 3 mars 2015.
A noter que le groupe d’opposition PC/PS a voté contre la baisse des impôts locaux, souhaitant au contraire une augmentation des taxes locales pour compenser la baisse des dotations opérée par le gouvernement.Ce budget se situe dans le droit fil du programme électoral validé par les électrices et électeurs Bouillarguais lors des élections municipales du 23 mars 2014 :

1. **Le montant des investissements est programmé à plus de 3 millions d’Euros.** Contrairement à beaucoup d’autres communes françaises, nous en maintenons le volume à un niveau élevé, ce qui est le meilleur moyen de lutter contre le chômage.
2. **Le montant de la Dette par habitant, 800€ au 1er janvier 2015, baissera de plus de 12% en 2015 pour tomber à 700€ au 1er janvier 2016.** Ce qui nous dégagera une marge importante d’emprunts à réaliser pour la concrétisation de nos investissements, dont le Complexe Sportif Multigénérationnel.
3. **Les taux des taxes locales, inchangés depuis 2009, baisseront de 1% en 2015**, ce qui restera une décision politique rarissime cette année.

C’est toujours grâce à notre bonne Gestion financière de Bon père de Famille (GBPF*) que nous maintenons ce bon niveau de résultats, malgré les nouvelles charges imposées aux communes par l’État (baisse des dotations, coût des nouveaux rythmes scolaires, pénalités pour insuffisance de logements sociaux, etc.).

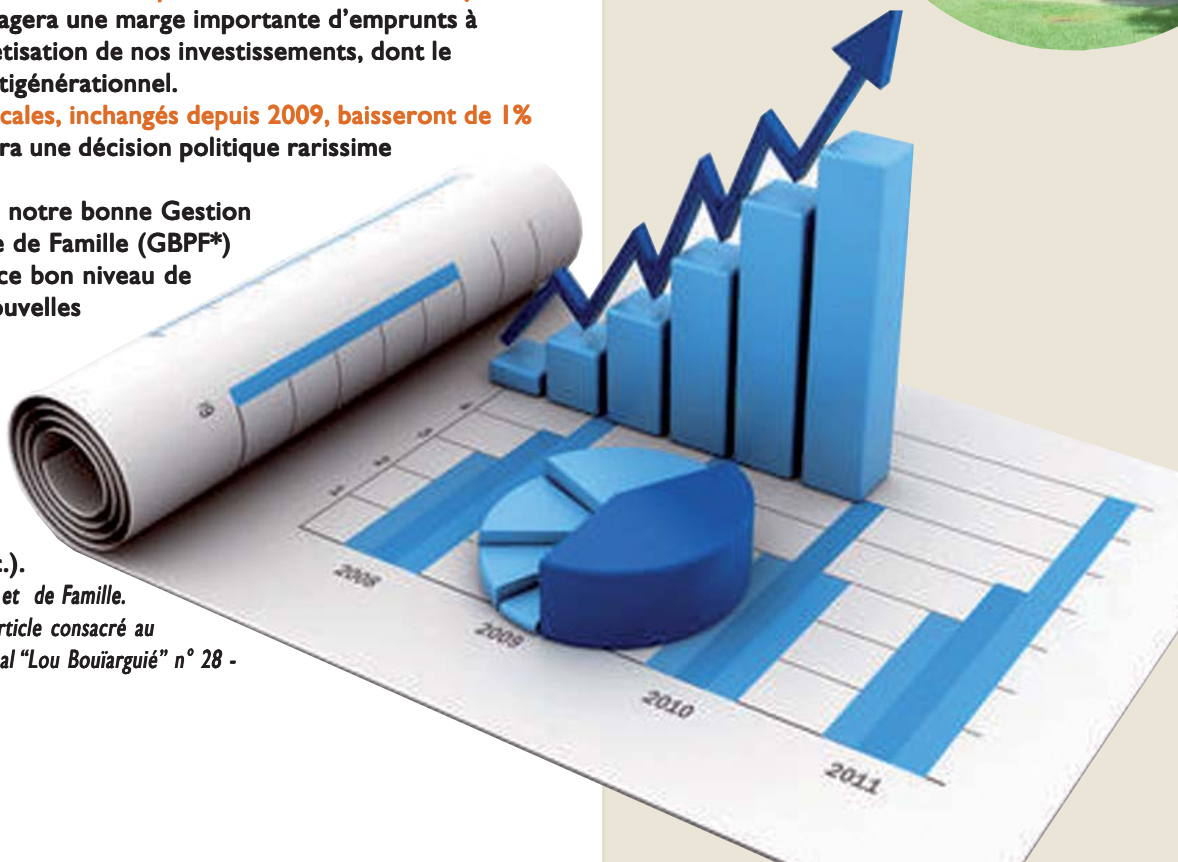

** GBPF Gestion en Bon Père et de Famille.*

Merci de vous reporter à l’article consacré au Budget , pages 8 et 9 du jounal “Lou Bouïarguié” n° 28 - mars 2015.

Dépenses de fonctionnement
TOTAL : 6 619 093€

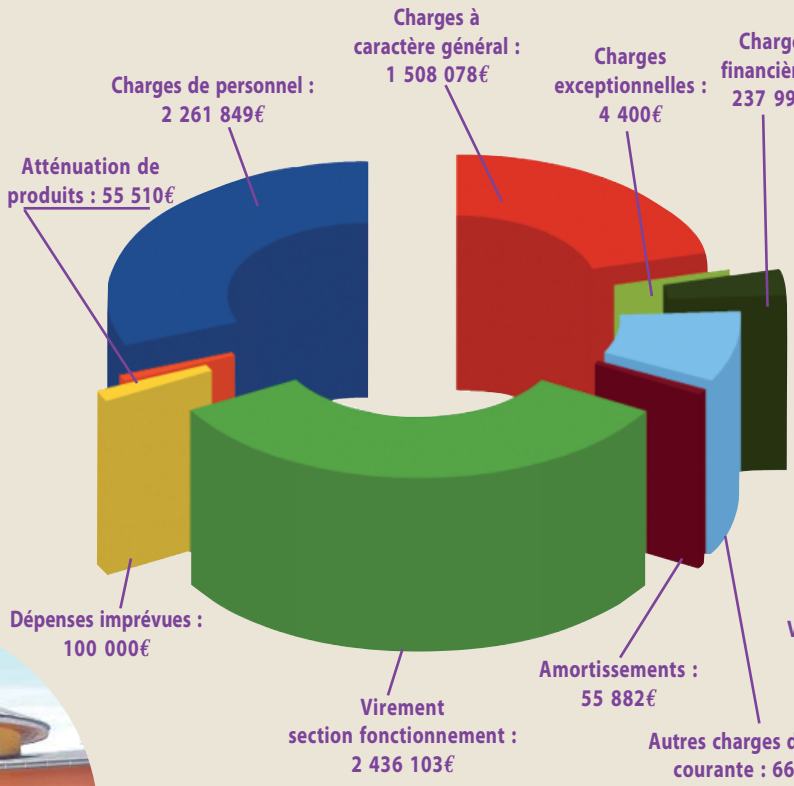
Charges de personnel : 2 261 849€
Charges à caractère général : 1 508 078€
Charges exceptionnelles : 4 400€
Charges financières : 237 997€
Atténuation de produits : 55 510€
Dépenses imprévues : 100 000€
Virement section fonctionnement : 2 436 103€
Amortissements : 55 882€
Autres charges de gestion courante : 661 585€

Recettes de fonctionnement
TOTAL : 6 619 093€

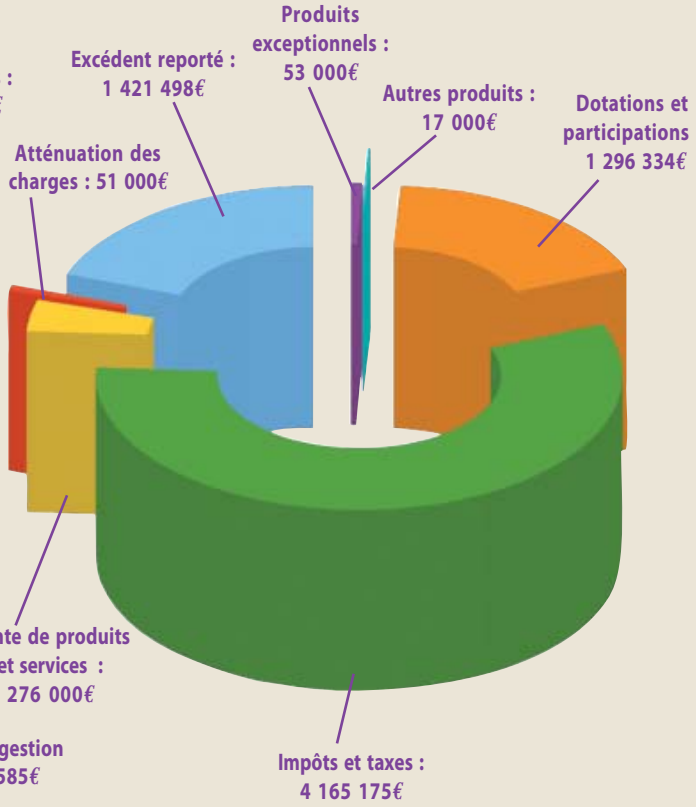
Excédent reporté : 1 421 498€
Produits exceptionnels : 53 000€
Autres produits : 17 000€
Dotations et participations : 1 296 334€
Atténuation des charges : 51 000€
Vente de produits et services : 276 000€
Impôts et taxes : 4 165 175€

Dépenses d'investissement
TOTAL : 5 975 934€

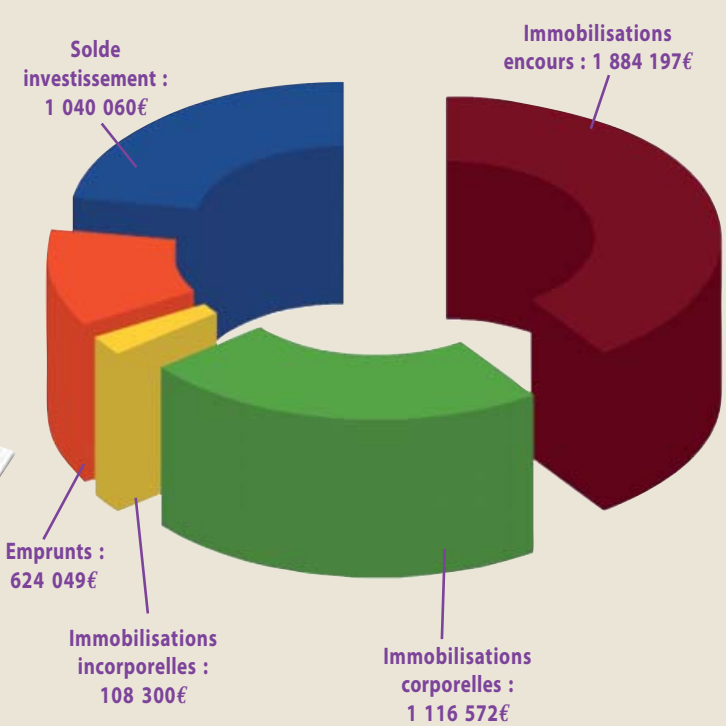
Solde investissement : 1 040 060€
Immobilisations encours : 1 884 197€
Emprunts : 624 049€
Immobilisations incorporelles : 108 300€
Immobilisations corporelles : 1 116 572€

Recettes d'investissement
TOTAL : 5 975 934€

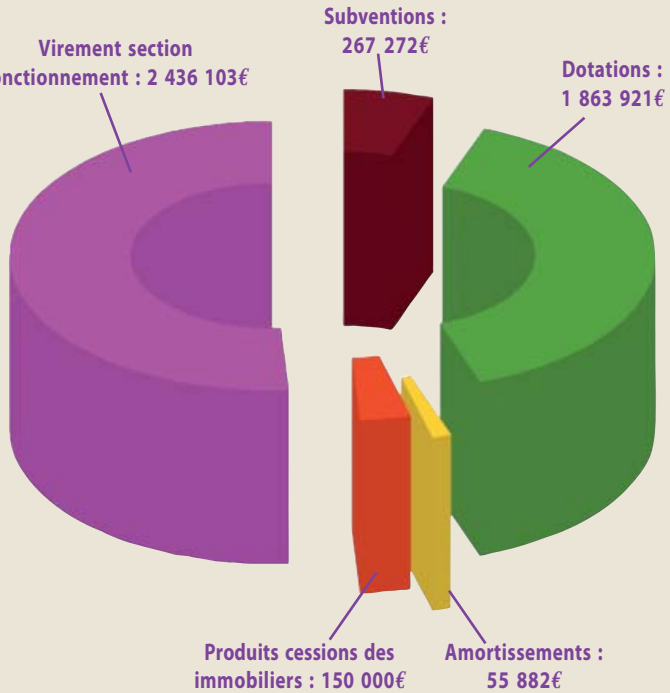
Virement section fonctionnement : 2 436 103€
Subventions : 267 272€
Dotations : 1 863 921€
Produits cessions des immobiliers : 150 000€
Amortissements : 55 882€

LES AFFAIRES SCOLAIRES

Les nouveaux rythmes scolaires

En accord avec les parents d'élèves et les enseignants, la mairie a demandé le renouvellement de l'expérimentation des nouveaux rythmes scolaires, c'est-à-dire le regroupement des NAP le mardi après-midi, y compris pour l'école maternelle.

Cette demande présentée dans les délais impartis par l'éducation nationale, fin mars, a reçu réponse le 26 mai 2015 : accordé.

La municipalité renouvelle sa confiance à la Ligue de l'Enseignement pour les animations de l'école Marcel Pagnol. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration. Pour bien faire il est indispensable que les parents d'élèves nous retournent au plus tôt la fiche d'inscription jointe au DUC, car le nombre d'animateurs à recruter dépend du nombre d'élèves inscrits aux NAP et le prix aussi.

A l'école maternelle, l'animation du temps périscolaire reste confiée au personnel municipal, déjà très impliqué. Pour l'année scolaire 2014/2015, le coût des Nouvelles Activités Périscolaires s'est élevé à 147 558€. La municipalité s'était engagée à la gratuité la première année, mais en période de restrictions budgétaires essentiellement dues à la baisse importante des dotations de l'État simultanément à des transferts de charges non financés la commune ne peut plus supporter seule cette obligation sauf à augmenter les impôts locaux , ce que nous refusons. Compte tenu de l'augmentation des impôts nationaux, la municipalité a préféré baisser légèrement les impôts locaux. Le conseil municipal, lors de la séance du 29 avril 2015, a voté pour une contribution financière des familles dont les enfants participeront aux NAP. Il sera demandé :

- à l'école maternelle 1€ de l'heure par enfant
- à l'école élémentaire 1.20€ pour le premier enfant, 1€ pour le second, 0.80€ pour le troisième et la gratuité à partir du quatrième.

Cette participation est loin de couvrir les frais de cette réforme qui a été imposée aux communes sans concertation.

Jean-Luc Troadec
Adjoint aux affaires scolaires

AIDE MATERNELLES

Du nouveau chez les Minipouces !

2015 aura vu l'association des Minipouces se poser dans son nouveau local municipal, rue des Maçons, pour la plus grande joie des enfants et de leurs assistantes maternelles.

Les bébés ont leur coin douillet! Les plus grands sont ravis de faire les activités proposées dans ce cadre décoré de leurs petites mains. La bibliothécaire Denise Prost vient toujours une fois par mois, raconter des histoires aux enfants.
Un lien vient de se tisser avec la maison de retraite. Les résidents et les enfants sont contents d'établir ce pont générationnel. Les miniPouces, c'est aussi quelques journées de formations pour approfondir la qualité de la relation professionnelle (TDAH - trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble du langage, éveil musical, etc.)
Une soirée portes ouvertes a été organisée pour les parents au mois de février, les enfants ont exposé leurs dessins.
Les assistantes maternelles qui ne sont pas adhérentes savent maintenant où nous joindre les mardis et vendredi matin de 9h30 à 11h30, si l'envie leur disait de venir nous rendre visite.
Merci à tous ceux qui ont contribué au développement de cette association et qui tissent sans prétention un beau lien social !

LA CRÈCHE

LE CARNAVAL chez les Oisillons

Tout a commencé le 20 mars avec le carnaval qui a réuni pas loin d'une cinquantaine d'enfants qui, en pirate, princesse, indienne, super héros ou animal de tout genre, ont partagé un bon moment d'animation musicale et goûter festif.

Comme chaque fois les petits se sont observés sous un jour différent et ont pu s'ébattre et danser au son des gros instruments de la Péña. Le soleil avait eu la bonne idée de s'inviter ce jour-là ce qui a agrémenté cette après-midi animée qui s'est achevée par le traditionnel lancer de confettis. Comme chaque année ce moment est perpétué, même si le "corps de balais" doit s'activer rapidement pour faire place nette. Quelques-uns, réapparaissant par-ci par-là les mois qui suivent, rappellent cette agréable journée toujours aussi réussie grâce à l'implication de tous : l'équipe costumée, les parents et l'association pour les bonnes agapes du goûter et l'A.F.B. pour l'aubade de la Péña.
Le printemps est également l'époque de la préparation de la fin d'année avec l'envol de certains oisillons vers l'école laissant place à d'autres, plus jeunes, qui vont occuper le nid.
La Commission d'Attribution des Places (C.A.P.) statue, chaque année mi-mai, pour attribuer les places d'accueil régulier. Composée de membres du Conseil d'Administration (membres du bureau de l'association et membres parents) et de la directrice, l'étude des dossiers se fait minutieusement en prenant en compte les demandes dans l'ordre d'arrivée.

Le mardi 19 mai au soir, ce sont 61 dossiers d'enfants qui ont été présentés et ce sont essentiellement des tout-jeunes qui rentreront pour combler 9 places disponibles du secteur bébé. La C.A.P. après plusieurs heures de travail, a arrêté la liste des entrants composée de 16 enfants pour le secteur bébé, 2 enfants pour le secteur des moyens, 6 enfants et 3 "scolaires" pour le secteur des grands. Ainsi 24 familles ont obtenu satisfaction et 27 enfants vont venir s'installer dans le nid douillet des Oisillons. Quelques places sont encore disponibles pour des familles qui souhaiteraient un accueil régulier les mercredis. D'autre part l'accueil occasionnel, ponctuel ou d'urgence se fait toute l'année dans la mesure des possibilités. Les familles qui n'ont pu avoir une place cette année doivent venir rapidement sur place (ou envoyer un mail qui sera joint au dossier) afin de demander leur maintien sur la liste d'attente pour d'éventuels mouvements dans l'année ou pour la rentrée 2016. C'est la date du tampon de report (ou du courrier électronique) qui fait foi pour l'ordre d'inscription sur la liste d'attente.
Attention : L'année prochaine les familles qui auront déposé ou reporté un dossier d'inscription devront impérativement s'identifier à deux reprises (février puis mi-avril) afin de faire maintenir le suivi du dossier.
Un lien avec l'école maternelle se fera, sans doute comme chaque année, pour le groupe des enfants qui y sera scolarisé à la prochaine rentrée.
L'Assemblée Générale de la crèche aura lieu le 17 juin 2015. Comme chaque année, un petit moment convivial avec les familles actuelles (mercredi 24 juin) clôturera l'année. La matinée portes ouvertes pour les nouvelles familles qui vont intégrer le nid à la rentrée aura lieu le samedi 27 juin.
Pour tout renseignement, appeler le 04 66 01 39 50.

La directrice : Sylvie Gas

Mise en place de l'APPI

à l'école Charles Péguy

APPI, c'est la rencontre entre une école dynamique et ouverte et une équipe de parents volontaires et impliqués. C'est la volonté de transmettre un savoir-faire et des connaissances dans la bonne humeur, c'est : alerter, prévenir, protéger et intervenir.

Le 7 mai 2015, l'école privée catholique Charles Péguy de Bouillargues a accueilli 4 parents d'élèves pour la 2e étape du projet APPI.
Chaque année en France, seulement 7% de la population française se forme aux gestes des premiers secours. Le projet APPI, a pour objectif de sensibiliser et de former les enfants à porter secours et à travers eux, inciter leurs parents à suivre une formation.
C'est pourquoi l'équipe éducative et les parents intervenants ont mis en place ce projet en 4 étapes. Lors de la première étape, un travail avec les enseignants a permis de préparer les élèves à la venue des parents dans leur classe pour la deuxième étape, celle de la sensibilisation aux dangers domestiques ou proches de leur environnement. À travers différents ateliers, les élèves, de la Très Petite Section au CM2, ont ainsi pu échanger avec les intervenants et apprendre à identifier les risques et à s'en protéger. Ils ont aussi appris comment donner l'alerte et qui appeler.
Les 2 et 4 juin 2015, ce sera l'étape 3 qui sera abordée avec les cas pratiques. Les élèves apprendront et reproduiront les gestes de premiers secours en fonction de leur âge et des thématiques abordées. Ce joli projet se terminera par une petite exposition à travers laquelle les enfants présenteront à leurs parents le projet APPI et ce qu'ils en ont retenu.
Dans le même temps, l'Apel a organisé son vide-grenier qui fût un succès pour cette 1ère édition. La journée s'est déroulée sous un grand soleil et les exposants et participants ont pu profiter de cette belle journée. La traditionnelle fête de la Saint Jean clôturera l'année le 27 juin au soir. Les lumières illumineront la scène pour le spectacle des enfants.

Pour tout renseignement et inscription :
www.ecolecharlespeguy.fr

LA MÉTHODE APPI : UN JEU DE CARTE DE L'ESSENTIEL…

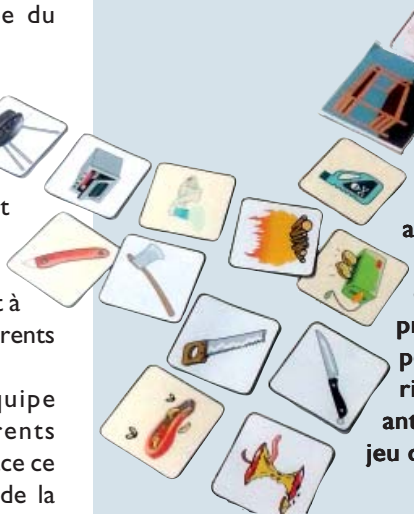

Saviez-vous que la survie d'une victime d'un accident tient bien souvent à l'intervention immédiate d'un témoin ? C'est pour cette raison que l'apprentissage des gestes de premiers secours est essentielle. L'acquisition de comportements adaptés pour assurer sa sécurité et celle des autres participe à la formation de citoyens responsables, capables de mettre en œuvre des attitudes de prévention et de protection. Les enfants très tôt peuvent apprendre à connaître et reconnaître risques et situations d'urgence pour pouvoir anticiper et agir. C'est pourquoi l'APPI a réalisé un jeu de cartes pour expliquer en s'amusant.

LES INITIATIVES À L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

SOLIDARITÉ

Courir pour Mattéo

Chaque année, depuis 10 ans, le cross de l'école Marcel Pagnol, avec la participation des grandes sections de la maternelle Madeleine Brès, réunit plus de 400 enfants, une cinquantaine de parents bénévoles et les enseignants lors d'une après-midi festive et sportive.

Grosse organisation, avec l'aide appréciée des services techniques municipaux ! Gros rassemblement, autour des valeurs du sport : le dépassement de soi, l'entraide, l'encouragement mutuel !
Cette année, le cross a été placé sous le parrainage de Mattéo, petit garçon bouillarguais atteint de leucodystrophie. Le directeur, Pierre-Yves Pérès, avait préalablement organisé dans toutes les classes une intervention sur le thème de la génétique. C'est ainsi que les écoliers ont fait la connaissance de Mattéo et sans compassion, mais avec beaucoup d'humanité et de naturel, lui ont dédié leur course.
Cette manifestation s'est terminée par un moment fort : une boucle du parcours effectuée par Mattéo, poussé dans son fauteuil par ses parents, encadré par tous les délégués des élèves, des enseignants, des parents, M. Gaillard, maire et M. Troadec, adjoint et une arrivée sous les applaudissements.
Les parents d'élèves ont tenu une buvette, à côté d'un stand de l'association ELA, à laquelle une partie des bénéfices a été reversée.
L'école remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette après-midi sportive et éducative.

École et cinéma

Cette année encore, les 4 classes de M. Aymard, Mmes Morchouane, Pannier et Mouchon-Martorell ont participé au dispositif "école et cinéma".
Ce dispositif s'inscrivant dans le parcours culturel de l'élève, a offert une programmation très diversifiée : *Un transport en commun* (comédie musicale) *et King Kong* (film du patrimoine de 1933) pour le cycle 3. *Ernest et Célestine, Le magicien d'Oz* pour le cycle 2 et *Ponyo sur la Falaise* (film d'animation) pour les 2 cycles.

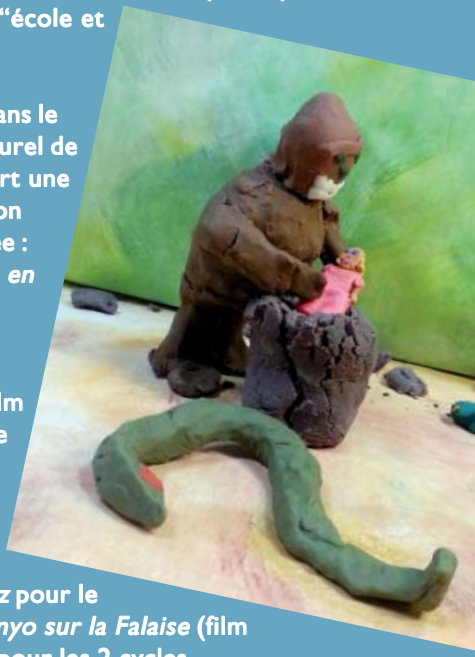

Les élèves ont été accueillis au cinéma le Forum de Nîmes.
Le travail fait en amont et en aval des séances a été très riche : réalisation d'un court métrage d'animation avec Lionel Marchand (intervenant professionnel), production d'écrits, peintures, photographies, mimes…
Le programme de l'année prochaine s'annonce tout aussi alléchant…

V. Mouchon-Martorell

COLLÈGE LES FONTAINES

Sortilèges de la musique et du théâtre chez les collégiens

Le jeudi 4 juin à la salle de La Bergerie de Bouillargues et le vendredi 12 juin à la salle des Cigales de Bellegarde, 70 élèves du collège de Bouillargues vous offrent un spectacle aussi inédit que détonnant. Un double spectacle, fruit d'un an de travail.

La comédie musicale des 5e

Une cinquantaine d'élèves en majorité de 5e ont récrit à leur manière le livret - comédie musicale de "L'enfant et les Sortilèges" de Colette et Ravel.

L'esprit de l'histoire demeure : un enfant très très méchant brise objets et animaux. Ceux-ci finissent par se venger. Mais voilà… Même s'il y a encore une mère autoritaire, des chiffres récalcitrants, une théière et une tasse chinoise, un ballet de chats et des arbres aux branches cassées… Ce ne sont plus des bergers et bergères qui se décollent d'un papier peint ancien, mais Dark Vador et un Marine de posters de films… Le feu flambe au rythme de Johnny Halliday et l'enfant ne fait que "des bêtises" avec Sabine Paturel. La princesse sort de "Closer", elle devient trois… Agathe utilise ses talents de danse classique pour nous faire rêver avec son féerique tutu sur la Reine des Neiges... Trois autres rappent et rockent and rollent. Bref, par petit groupe, les élèves ont chargé le livret de leurs rêves, cauchemars, musiques fétiches ou passions. La chorale et les comédiens se mêlent dans ce conte du début du vingtième siècle. Accrochez-vous : Colette, apôtre de l'éternelle magie créatrice de l'enfance, ne désavouerait pas cette belle entreprise ! La scène du feu a été réinventée par les 5es.

Le monde des ados

Puis viendra "Le monde merveilleux des ados" avec une vingtaine d'élèves de 4e et 3e proposant en douze sketchs leur vision du monde... Pour le moins décapante ! Ils ont cherché des textes de Jean Yanne aux "Bronzés"... et quand ils ne trouvaient pas leur bonheur, ils ont écrit. On doit ainsi à Rosie une jolie scène sur les brunes un peu "blondes"... à Mathieu une parodie de polar qui décape, à Margot une saynète muette sur l'aventure d'un chewing-gum et à Sarah et toute la joyeuse troupe une parodie de jeu télévisé… à voir ! Avec la troupe des ados, la mise en scène est collective : grand moment de plaisir, mais âmes sensibles s'abstenir... le langage est aussi sincère et cru que les comédiens. Billet à 2€ adultes, 1€ enfant pour un spectacle tout public à 19h et les plus de 12 ans 20h30 (langage cru).Une buvette proposera des boissons sans alcool et les fonds iront au foyer du collège pour financer les voyages scolaires.

ALB : accompagnement scolaire et éducatif

Le soutien scolaire pour les collégiens, des niveaux de 6e à la 3e, fonctionne depuis plus de 20 ans à Bouillargues au sein de l'ALB. La rentrée de septembre 2015 se fera au parc Blachère.

Les élèves du collège sont guidés par une équipe pédagogique de bénévoles tout à la fois attentifs à leurs difficultés et stricts sur le comportement et la politesse.
Le principe retenu est de n'avoir pas plus de deux élèves par accompagnateur, pour obtenir la meilleure écoute réciproque et créer une ambiance studieuse et agréable.
Les jours proposés sont lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires. Les élèves sont répartis en deux groupes, le premier de 17h15 à 18h et le deuxième de 18h à 18h45.
Une préparation au brevet des collèges est proposée en fin d'année scolaire.
Les inscriptions des collégiens se feront en priorité lors du forum des associations au début du mois de septembre 2015 et par la suite s'adresser au président M. Cantomerle au 04 66 20 51 42.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour étoffer notre équipe d'accompagnateurs, le bureau du soutien scolaire est toujours à la recherche de bénévoles. Un appel est lancé aux bonnes volontés : personnes disponibles ou retraitées… qui seraient susceptibles de participer à cette aide aux devoirs, un ou plusieurs soirs par semaine.
Si vous désirez nous rejoindre, merci de contacter le président ou le secrétariat.
Secrétariat de l'ALB au 09 83 02 88 37 ou par email : alb30230@bbox.fr

Gérald Cantomerle
président de la section ASE de l'ALB

DUC : une seule fiche de pré-inscription

Comme chaque année, le document unique communal (DUC) va être distribué courant mai 2015 et devra être retourné à la mairie avant le 15 juin pour les enfants qui fréquentent le centre aéré cet été et avant le 30 juin pour les enfants qui resteront aux accueils ou aux restaurants scolaires.

DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au 15 septembre 2015

RESTOS, CINÉ, BOWLING, LASER GAME, KARTING, ACCROBRANCHE, SQUASH, PISCINE...

PASSEPORT ÉTÉ

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

réservé aux 13 - 23 ans

26 €

Quantité limitée

ORLOJ
Le service jeunesse de Nîmes

8 rue de l'horloge
04 66 27 76 86
http://orloj.nimes.fr

La Ville avec un accent
Nîmes

www.nimes.fr

Direction de la Communication. Ville de Nîmes. Création : mai 2014. RCS Nîmes 387768476.

LOISIRS

ALSH

Inscriptions pour les mercredis scolaires de septembre, à compter du 3 août. Tél. 06 76 97 48 53 06 76 97 28 44

A l'Accueil de Loisirs la période estivale en préparation. Il est temps de penser aux vacances. Les inscriptions débuteront le 3 juin et seront clôturées le mercredi 1er juillet.

Pour vous inscrire il vous suffit de ramener le DUC (remis par l'intermédiaire des écoles) dans nos locaux situés rue du Pont de la république. Ce dossier de renseignements doit être dûment complété, vous y joindrez la fiche de fréquentation ainsi que le règlement qui rendront l'inscription effective.

- Du 6 au 10 juillet : Pour cette semaine sportive, athlètes de haut niveau ou simples amateurs de sport viennent profiter d'un panel d'activités sportives et ludiques : canoë, rugby, escrime, roller, volley, athlétisme, orientation, il y en aura pour tous les goûts !
- Du 13 au 17 juillet : Oh ! Bonjour les amis ! Venez découvrir notre monde de Disney, rencontrez Minnie et tous nos amis, ça va être super ! Oups, j'allais oublier, pour entrer dans ce monde féérique, il faudra dire la formule magique : "Miska, Moska, Mickey Mouse !"
- Du 27 au 31 juillet : Bouillargues, ce petit village des Costières dans le sud de la France… Connais-tu ses origines ? Ses traditions ? Son patrimoine ? Énigmes, visites guidées, recherches et interview vont rythmer cette semaine touristique.
- Du 3 au 7 août : Prends ton sac à dos et embarque dans la jeep pour un "safari infernal" à travers la jungle et la savane ! Quelle que soit l'approche, parcours aventure, rallye, reportage photo, votre safari vous emmènera à la découverte d'un territoire envoûtant, tu ne seras pas au bout de tes surprises...
- Du 10 au 14 août : Bonjour, je m'appelle Arc en ciel, je t'invite à venir me rejoindre pour une explosion de couleurs ! Rouge, vert, jaune rien ne nous affole ! Bleu, violet, orange rien ne nous dérange ! Pour résumer, on va s'éclater... Mais connaissez-vous mes 7 couleurs ?
- Du 17 au 21 août : Cow-boys et cow-girls montez à bord de la diligence et partons à la conquête du far west! Êtes-vous prêts pour une course folle au milieu des rocheuses et affronter les tribus amérindiennes et les pionniers venus fonder les États-Unis ?
- Du 20 au 24 juillet et du 24 au 28 août : Avis aux amateurs et amatrices, nous lançons le casting ! Vous aimez monter sur scène, jouer la comédie, chanter, danser, imiter ? N'hésitez plus, ce spectacle est pour vous ! Devenez les graines de stars de l'accueil de loisirs Bouillarguais et venez rejoindre cette troupe unique.

ACCUEIL

PRJ

Le Point Rencontre Jeunes est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 13h30 à 18h30 en accès libres aux jeunes de 11 à 15 ans (15€/an). Renseignements Mme Salmeron au 06 76 97 28 44

Séjours multi activités

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la municipalité propose deux formules d'accueils de loisirs sur différentes semaines pour la période estivale.
La municipalité propose trois séjours multi activités qui donneront l'opportunité à des jeunes de partir à l'aventure dans des cadres peu ordinaires et découvrir différentes activités de loisirs, le tout en vivant une belle aventure humaine.
Du 6 au 10 juillet à Méjannes le Clap : escalade, course orientation, spéléo, rando VTT, baignade en piscine.
Du 20 au 24 juillet à Saint Sernin sur Rance : tyrolienne et slake, stand up paddle, piscine, rallye photos
Du 10 au 14 août à Villefort : spéléo, via ferrata, canoë, canyoning, baignade à la base de loisirs du lac
Le coût des séjours pour les familles est calculé en fonction du quotient familial.

Contactez-nous
au 04 66 58 21 29
ou par email :
comite-socio-culturel@orange.fr

Comité Socio-Culturel

Inca Moitry

ESCAPADE

Sortie annuelle

Plus de cinquante personnes appartenant à différentes sections du Comité et leurs invités se sont retrouvées pour la sortie annuelle de l'association, en direction de l'Ardèche. Le matin nous avons visité le château de Roure, forteresse du XV[e] siècle qui consacre quelques-unes de ses salles à la sériciculture avec l'élevage du ver à soie dans la magnanerie et exposition de métiers à tisser le fil de soie. L'après-midi, le car nous a conduits sur le site de la Caverne du Pont d'Arc, ouvert depuis fin avril, où a été édifiée la réplique de la grotte Chauvet découverte par trois spéléologues le 18 décembre 1994 et inscrite depuis juin 2014 au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous avons pu admirer pendant près d'une heure les magnifiques reproductions de peintures rupestres datant de plus de quarante mille ans. Le beau temps a participé à la réussite de cette journée pour le plaisir et la satisfaction de tous.

PUCES

VIDE GRENIER

Le vide-grenier de l'Ascension qui avait lieu jeudi 14 mai a connu une très belle réussite, grâce aux nombreux bénévoles, très bonne organisation pour l'accueil des exposants, au nombre de 120. Bonne météo un peu trop chaud l'après-midi ! Public nombreux et qui achetait bien.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La Bourse de printemps/été 2015 a eu beau succès toujours confirmé. 173 déposants, 3500 articles déposés, classés, rangés par taille (vêtements et accessoires), 1050 ont été vendus ; La vente cette fois-ci était le vendredi et le samedi 9h à 19h. Prochaine bourse automne/hiver 2015 : du 29 octobre au 2 novembre, toujours sur réservation.

DANSE

Sévillane avec OLÉ SEVILLA

La section "Sévillane" du CSC a obtenu un franc succès le 11avril lors du 12[e] Festival de Sévillane qui s'est déroulé à St Géniès de Malgoirès. Virginie Lopez notre professeur, a présenté 4 chorégraphies. Les répétitions effectuées durant les cours de l'année ont été entre-coupées de petits moments festifs : départ, reprise, fin d'année... Un net progrès constaté depuis la création de ce cours en 2002, cohésion du groupe par l'enthousiasme qui anime les élèves de 11 à... 79 ans ! A bientôt lors de la Fête de la Musique !

TRADITION

Distribution du Brin de Muguet

Le traditionnel brin a été porté par nos infirmières au domicile de leurs patients, messagères des membres du CSC, disant leur affection à l'occasion de cette fête.
Le personnel de la maison de retraite a accueilli les amies venues au moment du repas pour offrir ce muguet, témoignage de notre amitié aux résidents. Merci à Odette, retraitée et résidente dynamique qui a apporté son aide efficace.

Passage des compagnons d'Emmaüs
Récupération de gros objets. Pour les petits objets prière de les porter au local Emmaüs à Marguerittes.
4[e] mercredi du mois : 27 mai, 24 juin.
Reprise : le mercredi 27 septembre.
Toujours le matin. Prévenir d'avance le 06 81 19 52 41 ou le 04 66 20 29 44.
Durant les mois de juillet et d'août , en cas de déménagement s'adresser au 04 90 49 79 76 sauf le lundi.

CINÉCLUB

Week-end de cinéma avec Alexandra Stewart

Dans le cadre du week-end de cinéma organisé par Christine Delimont et Françoise Lacassagne, le cinéclub Jacques de Baroncelli a accueilli à la Bergerie, pour le plaisir de tous les participants, l'actrice Alexandra Stewart venue présenter au Sémaphore son dernier film "La duchesse de Varsovie" de Joseph Morder et signer son livre de souvenirs. Deux autres films ont été projetés : "L'eau à la bouche" de Jacques Doniol-Valcroze et "La nuit américaine" de François Truffaut. Durant ces trois jours, l'actrice a répondu avec gentillesse, simplicité et beaucoup de modestie aux interviews de Jean-Noël Grando pour évoquer sa jeunesse à Montréal, sa carrière, ses rencontres prestigieuses sans oublier sa passion pour la tauromachie. Les lauréats du concours organisé pour découvrir son identité, M. et Mme Fabre, habitant Bouillargues, se sont joints aux habitués du cinéclub pour assister à la projection des trois films et partager les moments conviviaux qui ont accompagné ces manifestations. Enchantée par l'accueil qui lui a été réservé, Alexandra Stewart restera un souvenir émouvant pour tous ceux qui ont participé à la réussite de cet évènement.

M. et Mme Fabre

EXPOSITION

Marelles 2015

Le thème de l'arbre a inspiré les enseignants et les élèves des écoles ainsi que les 35 jeunes de 5e et de 6e du collège les Fontaines pour la 4e année du concours d'affiche. Le petit concours du mercredi a réuni 55 enfants âgés de 4 à 11ans, inscrits au cours d'arts plastiques du CSC, du centre aéré de la commune et des "indépendants"... Cette manifestation de 3 jours a reçu les visites des classes, celles des parents et des amis sans discontinuer. La remise des récompenses précédée de la prestation très appréciée de la chorale "l'Accroche rayée" fut le "clou" de cette manifestation. Marie-Pierre Tronc et Jean-Luc Troadec tous deux adjoints, étaient présents. Martine Glémarec remercia les élus, le service technique, les enseignants et leurs petits élèves sans oublier la conteuse Françoise Edmond qui a alimenté l'inspiration, Muriel Descouts pour son aide à la réalisation et les nombreux bénévoles passionnées du CSC. A noter également la participation le mercredi soir, sur invitation du cercle de lecture, de Gérard Nadal, agrégé de lettres, qui a assuré avec succès une conférence sur le chant général de Pablo Neruda, lisant des poèmes illustrant "l'arbre".

AGENDA

SAMEDI 6 JUIN

Gala hip-hop aux arènes de Bouillargues à 21h. Tarifs : 5€ adultes et 3€ ados de 14 à 18 ans. Contact 04 66 20 55 52.

JEUDI 18 JUIN

Ciné-club avec "le Parrain" de Francis Ford Coppola, exceptionnellement séance à 19h à la Bergerie.

DIMANCHE 21 JUIN

Chorales. L'église St Félix de Bouillargues accueillera les chorales de "l'Accroche Rayée" et "Mont Refrin" à 20h30.

LUNDI 22 AU JEUDI 25 JUIN

Exposition des ateliers du comité au rez-de-chaussée de la Bergerie. Toutes les sections artistiques du comité seront pratiquement représentées. Contact 06 68 32 80 55.

LUNDI 29 JUIN

Gala de danse de l'école Josette Ponsy au théâtre de Nîmes à 20h30. Tarifs : 10€ adultes, 6€ enfants de 3 à 16 ans. Contact 06 11 18 10 72.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Rendez-vous au Forum des associations

PALMARÈS DU PUBLIC MARELLES

13 classes récompensées (merci aux donateurs!) :
1e Prix l'Arbre aux colombes CP Isabelle Antérieux
2e Les Quatre Saisons du Cerisier CE2 Babeth Sagné
3e et 4e exaequo Les Sapins façon Miro travail collectif cycle 123 et école Charles Péguy
5e La forêt d'or CP-CE1 Fabien Aymard
6e L'Arbre à poèmes CE1-CE2 Véronique Mouchon Martorell
7e et 8e ex-eaquo L'Arbre de couleurs CE2 Jocelyne Tann et L'Arbre d'automne de la moyenne section de Mme Lebreton
9e L'Automne et l'Hiver MS-GS, Aurélie Dimech
10e Variation sur l'Arbre, G.S Katy Valdaperez
11e Le Verger, Aladin périscolaire Aurélie
12e Les quatre saisons GS Mme Debackere
13e Samantha Blanc GS-CP l'Arbre selon Natacha Vescout.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE DESSIN :
4/5 ans - Jim Kao Namtien
7 ans - Justin Didier, Mathilde Thomas
9 ans - Eva Garbuïo

RÉSULTAT DU CONCOURS D'AFFICHE
1e Noémie Pirès
2e Saimi Sabbarh
3e Jade Daude
"Coup de cœur" pour la petite maison lovée dans un arbre !
Un grand bravo à tous !

Pour Marelles 2016 le thème sera "L'eau".

sarl GARAGE PRADE

PEUGEOT
AGENT PEUGEOT

Carrosserie - Mécanique
Climatisation
Toutes marques
Ventes Véhicules
Neufs & Occasions
DÉPANNAGE 7J/7J
RÈGLEMENT TOUTES ASSURANCES

e-mail -garageprade@wanadoo.fr
Tél.: 04 66 20 38 48 · Fax : 04 66 20 55 27
RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

Ets SANCHEZ
04 66 20 57 99
Planet-ménager
Electroménager - Image - Son
Vente
Installation
Dépannage
Alarme
TV Antenne
Réception Satellite
Nouveau Votre Cuisine
Devis
Etude
Conception
Pose
ETS-SANCHEZ@sfr.fr
www.planetmenager.com
12rue Michel 30230 Bouillargues

Institut cybelle
Soin du visage et du corps,
extensions de cils à cils, onglerie,
épilations, soins énergétiques
DE 8H30 À 19H DU LUNDI AU VENDREDI
12 rue des Alpilles - 30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 17 73 ou 06 12 36 81

RENAULT
GARAGE ARQUIZAN
Agent Renault
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES
Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

Une nouvelle vie
pour vos meubles
de cuisine !
Rénovés par votre artisan
Peinture essuyée, Patine à l'ancienne, Stuc,
Enduits rustiques, Rénovation meubles cuisine,
Relooking, Papier peint, Façade.
PM Pascal MERCIER
ARTISAN PEINTRE
8, impasse de l'Aigoual
30230 BOUILLARGUES
Tél / Fax : 04 66 20 43 17
www.pascalmercierdeco.com

C.E.E Depuis 1990
David SEPHANE
AMÉLIORATION DE L'HABITAT
doubles vitrages magnétiques joints de calfeutrement
menuiserie aluminium- PVC- bois volets roulants et traditionnels
Portails stores moustiquaires
5 IMPASSE DES ABEILLES À BOUILLARGUES - TÉL. 06 32 20 90 77 - Email : ceefenetres@gmail.com

MJ CRÉATION
SALON DE COIFFURE
TÉL. 04 66 20 76 38
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
DUBOIS Père et Fils,
Viande d'origine Française
HEURES D'OUVERTURE
Du Mardi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00 et 16 h. 00 à 20 h.00
Dimanche 8 h. 00 à 13 h. 0
9, Rue de la République
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 07 57
e-mail : provence.boucherie@wanadoo.fr

Pépinières
Tél 04 66 38 11 16
ARBORAMA
Chemin des Canaux 30132 CAISSARGUES

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE?

GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

**Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes.
Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers.
Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.**

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER

- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR

- Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux
- La nuit: bien ventiler
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

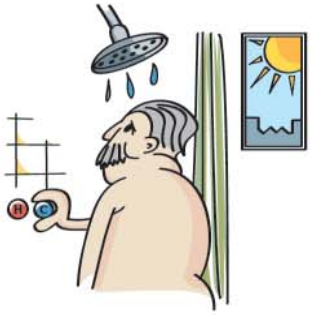

3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER

- Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif
- Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel

SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:
Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Marie-Pierre Tronc
Adjointe aux affaires sociales
Jean-Paul Fossey, Monique Batte

DÈS MAINTENANT PENSEZ À VOUS FAIRE INSCRIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE DANS LE CADRE DU PLAN CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule Départemental, il est demandé aux communes d'inviter les personnes âgées et handicapées à se faire connaître auprès de leur mairie.
Un questionnaire très simple sera rempli, il permettra de vous identifier et de vous joindre rapidement. La commune de Bouillargues vous informe qu'il s'agit d'une démarche volontaire. Vous figurerez sur une liste (confidentielle) qui permettra aux services de la mairie de vous contacter prioritairement en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte canicule, inondation ou autre. Ainsi, nous pourrons vous appeler pour connaitre vos besoins, vos difficultés et même nous déplacer pour vous rendre visite ou venir à votre secours.
Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait ou nouvellement installées,à se faire inscrire en mairie auprès du service social au 04 66 20 67 45.

OBLIGATION D'ÉLAGAGE

Élagage en bordure des voies publiques
Vos haies ou vos arbres dépassent sur la rue, vous devez les élaguer de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage, la visibilité notamment dans les carrefours.
Les propriétaires privés ont des obligations à respecter si leurs propriétés sont voisines d'une voie publique. Ils sont soumis à une servitude des arbres et des haies leur appartenant.

LES CHANGEMENTS CÔTÉ COMMERCES

COMMERCES BEAUTÉ

Beauté Délice devient le Boudoir de Manon

Beauté Délice fait peau neuve et devient Le Boudoir de Manon. Ce charmant et délicat boudoir a ouvert ses portes au 44 Grand rue à Bouillargues. L'institut s'est agrandi offrant des soins plus diversifiés mais tout aussi personnalisés.
Tél. 04 66 04 10 07

Institut Cybèle occupe un nouvel espace

C'est avec plaisir que nous vous présentons le nouvel espace de travail où Véronique vous accueillera, dans la douceur et la chaleur d'un moment zen et authentique.
Avec en plus dans la nouveauté la parole par les minéraux, conseils en lithothérapie, bijoux, bracelets, colliers, soin énergétique, (SNL) santé naturel de l'être, blocages émotionnels, angoisses relationnelles, stress, deuil...
Une pédicure sera présente pour vos soins.
Institut Cybèle, Cybèle énergie,
12 rue des Alpilles
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
Tél. 04 66 20 17 73

DÉCOUVERTE

Le club de généalogie en balade

Avec les billets réservés six mois à l'avance, le Cercle de Généalogie de Bouillargues a pu enfin découvrir au mois d'avril la caverne du Pont d'Arc. Dans un écrin de chênes verts, la caverne du Pont d'Arc mérite les éloges entendus à travers tous les médias. Lorsque la grande porte s'ouvre, c'est avec les yeux d'un enfant ébahi que nous y découvrons les différentes salles. Défilent alors les panneaux avec les lions, les chevaux, les bisons, rhinocéros, mammouths... qui éclaboussent la cavité de leur beauté. Aucune personne ne peut rester insensible devant la maîtrise de ces dessins saisissants de force et d'énergie. L'émotion ressentie à la sortie de la visite était palpable. Un grand coup de chapeau aussi à toutes les personnes qui ont participé à la restitution de la caverne originelle, inscrite désormais sur la liste du patrimoine de l'Unesco. Ce fut vraiment une belle visite!

Notre champion entouré de ML. Maurin, JL. Troadec, M. Gaillard, A. Cardin, M. Garnier et D. Berthuot

Anthony Roux : Un champion de France bouillarguais de la pizza presque champion du monde !

Notre commune s'honore une fois de plus de compter un champion de France. En effet Anthony Roux (Pizza di Roma), sélectionné pendant le France Pizza Tour, a gagné sa place au Championnat de France de pizza à Paris en mars où il s'est classé premier en catégorie "Qualité" devant plus de 600 candidats ! Créativité, inventivité et savoir-faire ont été récompensés !

Ne comptant pas en rester là, Anthony a participé à Parme au "Pizza World Tour", un véritable championnat du monde consacrant le pizzaiolo qui cuisinera au mieux en présentant la pizza, une des plus grandes expressions de la cuisine made in Italy. Il a concouru dans 3 catégories : pizza classique, pizza à la coupe et pizza due (cuisinier + pizzaiolo). 421 candidats étaient en lice... Anthony a terminé 12e!

Très belle performance!

Son talent a une nouvelle fois été reconnu.

Bravo! Nous sommes impatients de déguster ces délicieuses pizzas de compétition.

Pizza di Roma vous acceuille chemin des Aiguillons, du mardi au dimanche de 18h à 21h30.

Christian Teissier : un conseiller municipal au marathon de Paris

Le 12 avril 2015, Christian Teissier, conseiller municipal, a participé au marathon de Paris. Son cinquième du genre.

Très belle course avec en arrière-plan les plus beaux monuments de la capitale, mais le parcours est éprouvant avec de multiples côtes.

Beaucoup de fierté et d'émotion une fois la ligne d'arrivée franchie en 3h54 et une place de 14 099e sur les 41 503 partants (moyenne de 10.9 km/h et 11 semaines de préparation).

Christian peut être fier de sa performance. Bravo pour ce classement ! Nous le retrouverons l'an prochain à Barcelone.

Avec son ami Kouider et quelques autres personnes, Christian est en discussion pour monter un club de course à pied sur la commune. Ouvert à tous, du simple débutant au plus expérimenté, que vous vouliez progresser ou simplement courir en groupe pour le plaisir, n'hésitez pas.

Des entraîneurs seront à votre disposition de la route au chemin en passant par le trail ou la marche.

Contact : Christian 06 58 92 41 01.

+ D'INFOS

Vous pouvez consulter sur le site de la mairie www.bouillargues.fr présentations, coordonnées, adresses et géolocalisation des commerces et des associations de la commune.

Le 503e RT a célébré sa fête d'arme en Camargue

Le 31 mars dernier, le 503e Régiment du Train (503eRT) a commémoré le 208e anniversaire de la création du train des équipages sur la base de Nîmes-Garons au cours d'une prise d'armes suivie d'un baptême de véhicule en présence de nombreux élus et représentants de la vie économique et associative.

En dépit d'un très fort engagement dans le cadre des missions Vigipirate, le 503e RT a célébré avec panache la fête de son arme en alignant ses troupes en armes sur la future place d'armes. Pour l'occasion, la garde à l'étendard a revêtu l'uniforme Empire, tandis que les manadiers et les Arlésiennes en costumes traditionnels ont bien voulu souligner par leur présence les liens qui unissent le régiment à sa région. La cérémonie présidée par le chef de corps, le colonel Renaut, s'est achevée par un défilé puis par le baptême d'un véhicule blindé de transport "porteur polyvalent logistique terrestre (PPLOG) au nom de "Camargue". Au cours du cocktail, une aubade a été jouée par la fanfare et une très belle exposition sur le thème du régiment et de la Camargue a été présentée aux participants.

Créé le 26 mars 1807 en Prusse orientale par Napoléon 1er, le train des équipages a remplacé les entreprises privées naguère responsables du soutien et s'est dès lors illustré sur tous les champs de bataille : pour ne citer que l'histoire récente, le 503e RT a ainsi participé aux missions en Afghanistan, Mali, Centrafrique et Liban.

Près de 300 civils et militaires ont répondu à l'invitation, parmi lesquels Didier Martin, préfet du Gard, Yvan Lachaud, président de Nîmes-Métropole, Jean-Paul Fournier, sénateur-maire de Nîmes et de nombreux élus, représentants de l'institution militaire ou du monde de l'entreprise et de la culture.

LCL Arnaud Bourillet, commandant en 2nd 503e RT

“POUR LE JAZZ” et son thé dansant

Le 10 mai dernier, l’association bouillarguaise “Pour le Jazz” organisait son premier thé dansant à La Bergerie, animé par l’orchestre VGM Ambiance.

L’orchestre VGM Ambiance est composé de Michel Cottin, aux saxophone et à la clarinette, qui enseigne ses instruments à l’école de musique de Bouillargues et dans d’autres écoles du Gard, aussi à l’aise dans le Jazz avec son quartet “Hot Jazz Brothers” qui s’est produit récemment dans notre ville, que dans la musique de danse rétro, Dominique Denize à l’accordéon et aux claviers, et le Saint-Gillois, Guy Gonzalez à la batterie. Du tango au paso, de la valse au boléro, une pointe de swing, un soupçon de charleston, sans oublier nos tubes des années 80, tous les ingrédients étaient réunis pour offrir un répertoire aussi varié que dansant aux quelques 30 personnes venues en profiter de 15h à 19h. Bien que peu nombreux pour cette première, mais tous ravis, ces danseurs passionnés ont tous chaleureusement remercié les organisateurs de cet après-midi dansant pour la qualité de l’accueil, de la salle magnifique et tellement appropriée à ce genre d’animation qu’est La Bergerie et bien sûr, pour la performance de l’orchestre qui pendant 4 heures les ont régalés. Nul doute que la bonne parole de ces premiers danseurs fera que la salle sera comble pour le prochain thé dansant prévu le 8 novembre prochain...

Véronique Daunet
Présidente “Pour le Jazz”

FÊTE DE FIN D’ANNÉE

Association Union Solidarité Partage

Doucement, mais sûrement, l’association “Union, Solidarité, Partage” de Bouillargues continue de soutenir avec persévérance, tous ceux qui ont ou en auront besoin.

L’USP perpétue son œuvre comme elle le peut avec toutes les bonnes volontés présentes sur le territoire. Le centre social “Soleil levant” de Manduel nous a aidés à obtenir un siret et surtout l’accréditation de la préfecture de région, nécessaire à la bonne marche de notre action. Nous sommes toujours en convention avec Intermarché et Casino de Redessan, qui nous ont apporté beaucoup de produits jusqu’à ce jour. En fin 2014 - 1er trimestre 2015 nous avons eu une explosion de demandes et nombre de bons alimentaires ont été émis par le CCAS pour aider les personnes en difficulté. À ce propos, si vous possédez des bons alimentaires que vous n’avez pas utilisés, venez quand même nous voir car même anciens les bons sont toujours valables. De sympathiques bénévoles vous accueilleront avec le sourire et vous deviendrez des membres de la famille à part entière. Sachez qu’il n’y aura pas d’été pour nous et que nous continuerons d’être présents, parce que la faim n’a pas de saison et que ce n’est pas le travail saisonnier ou le RSA ou la petite retraite qui font forcément manger le reste de l’année.
Passez de bonnes vacances, nos téléphones sont les suivants : 04 66 58 07 63 ou 06 44 26 72 91.

Cellier des Vestiges Romains

30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'Oc
Vin de pays du Gard

Cellier des Vestiges Romains

Horaires d'ouverture du caveau
- Le lundi de 14h à 18h30
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- Le samedi de 8h à 12h

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

www.celliervestigesromains.com - celvestrom@aol.com - Tél. 04 66 20 14 79

Groupama
Toujours là pour moi.

Assurance auto
habitation santé
Banque-assurance vie

25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 44 93

Ambulances Bouillargues
Cevennes Assistance
04 66 200 307

Zone des 4 vents
974 chemin des manades
30230 Bouillargues
24h/24 et 7j/7
Toutes distances

Freddy DONADILLE

Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service

Dépannage et entretien chaudière fioul et gaz, ramonage cheminées, plomberie, sanitaire, agencement cuisine et salle de bain, zinguerie, etc.

VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE

30230 BOUILLARGUES - TÉL. 04 66 20 33 84 OU 06 80 68 50 83

Le boudoir de Manon
INSTITUT

Vous accueille avec ou sans rendez-vous
mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14h à 19h
lundi de 14 h à 19 h
samedi de 9 h à 12 h
44 Grand rue 30230 Bouillargues
04 66 04 10 07

menuiserie Henri SALCE

ARTISAN MENUISIER

installé dans votre village depuis 1984

- Fabrication traditionnelle sur mesure
- Rénovation - agencement

portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc.
fourniture PVC

22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

E.I.R.L NICOLAS FLORIAN ARTISAN PLOMBIER

DÉPANNAGE PLOMBERIE
ENTRETIEN JARDIN
TRAVAUX MULTI SERVICES

06 45 85 72 18
30230 Bouillargues
florian.nicolas25@gmail.com

Féminin
Masculin
Junior

Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69

HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

Au Jardin des Senteurs

Mme Pascale PETRIER
Artisan Fleuriste

10 bis, rue de la République - 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 32 60

ENTREPRISE BELINHA

Maçonnerie générale

Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture

Neuf
Rénovation

Devis gratuit

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES
Tél/fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Didier MARQUIS PEINTURE

Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan

Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

SPECTACLES à Venir

Le 19 juin
à la Bergerie
Entrée gratuite

Laurent Pit
"One man sud"

le vendredi 19 juin à 20h45 à la Bergerie.
Humour et traditions au programme ! Laurent Pit nous retrace une journée de fête dans le village camarguais de son enfance. Tout est là, concentré de sud et plus encore ! Laurent Pit nous en fait partager toutes les saveurs, on entend le chant des cigales tout au long du spectacle.

Le 4 juillet
parc de la mairie
21h30 - Entrée 10€

Swing, jazz, New Orléans
avec Hippocampus Jass Gang

Six excellents multi-instrumentistes accompagnent la chanteuse américaine de Chicago, Emily Cole, à la voix originale et vivifiante. Proches des strings bands avec comme instruments solistes clarinette, banjo et violon, accompagnés par guitare, contrebasse, washboard (ou planche à laver, instrument connu du jazz New Orléans), trompette, ils revisitent avec bonheur le jazz des années 30.
Un concert à ne pas manquer !

4e salon du livre
"Lire en Costière"

Le 27 septembre
à la Bergerie

La 4e édition du Salon du livre "Lire en Costières" aura lieu le dimanche 27 septembre à la Bergerie de 10h à18h.
Le Salon du livre est un événement populaire et familial accessible à tous, où parents et enfants peuvent partager le plaisir de leurs découvertes. Cette 4e édition évoquera la faune locale. Notre territoire abrite de nombreuses espèces qui peuvent évoluer en liberté dans de grands espaces protégés : Camargue, Parc national des Cévennes... Le cheval, le taureau, le flamant rose sont les plus emblématiques. D'autres espèces y vivent aussi : sangliers, renards, ragondins... Les oiseaux sont les animaux les plus faciles à observer, ils sont variés et nombreux (350 espèces), sédentaires ou migrateurs . Le delta du Rhône est d'ailleurs l'unique lieu de reproduction des flamants roses en Europe.
Vente et dédicaces d'ouvrages en présence d'éditeurs, de libraires et d'auteurs, animations et ateliers, questionnaire enfants (livres à gagner).

Martine Garnier

Fête votive 2015

JEUDI 30 JUILLET

Remise des clés

18h30 : Bandido avec la manade Labourayre (rue de la République, route de Nîmes)
19h30 : Remise des clés de la ville "Ouverture des Festivités"
19h45 : Apéritif dans le parc municipal.
21h00 : 31e Concours de Chant présenté par **Gérard Luc de Magic Event** avec 2360€ de prix. Participation de 16 artistes amateurs, deux catégories (interprète et auteur-compositeur). **Spectacle de "Alexis"** plus comique et glamour des **Transformistes** durant la délibération du jury.
21h30 : Concours de pétanque dans les arènes avec mêlée (2 ou 3) 100€ (4€ par joueur et inscription aux arènes)

VENDREDI 31 JUILLET

12h00 : Abrivado avec la manade Le Rousty (rue de la République, route de Nîmes)
15h00 : Concours de pétanque doublette mêlée 80€(4€ par joueur et inscription au boulodrome)
17h00 : Course de Ligue manades Le Rhône et Plo-Chapelle
19h00 : Bandido avec la manade Le Rousty (rue de la République, route de Nîmes)
19h30 : Apéritif dansant avec **Cocktail de nuit.**
Durant toute la fête, midi et soir, restauration salle de la Bergerie (entrée, plat, fromage, dessert, vin et café proposé par le traiteur "L'Art des Choix" - Tél. 06 20 66 78 10
21h45 : Taureaux Piscine manade Le Rousty
22h00 : Grand bal avec l'orchestre Cocktail de nuit

SAMEDI 1 AOÛT

Journée à l'ancienne

9h30 : Déjeuner organisé par l'A.F.B au **domaine des Sources de la Marine** (Bellegarde), animé par **la "Banda Los Borrachos"** avec la participation de **Chez Zette** "le Potager". Participation de 2€ donnant droit à une tombola
11h00 : Départ du défilé à l'ancienne par l'association **Coutumes et Traditions,** suivi de **l'abrivado à l'ancienne Manade Albert Chapelle** (départ domaine de la Marine, chemin du Mas de Rozier, chemin du Mas de Beaud, rue de la Fontaine, rue de la République, Grand Rue, route de Nîmes, arrivée aux arènes)
ATTENTION ! LES VÉHICULES MOTORISÉS SONT INTERDITS
12h00 : Arrivée de l'Abrivado. Présentation du défilé suivi d'une vachette dans les arènes
12h30 : Apéritif dans le parc animé par **la "Banda Los Borrachos"**
13h00 : Repas à la Bergerie assuré par le traiteur L'Art des Choix : 06 20 66 78 10 - voir menu sur affiche individuelle
15h00 : Concours de pétanque 1,2 ou 3 joueurs 80€ (10€ par équipe, inscription au boulodrome)
16h45 : Course de l'école taurine de Bouillargues - 1re Journée du trophée de la cave coopérative manades Blanc et Espelly- Langlade.
Après la course, Bandido à l'ancienne Manade Albert Chapelle (départ des arènes, rue des Maçons, route de Nîmes, rue de la République, Grand Rue, route de Rodilhan).
19h30 : Apéritif dansant avec l'**orchestre Les Méditerranéens.**
21h45 : Taureaux piscine manade des Chanoines
22h00 : grand **bal** avec l'**orchestre Les Méditerranéens.**

Manifestations locales

FÊTE FORAINE
PLACE DE L'EUROPE
Tous les spectacles de rue sont organisés par l'A.F.B. Tous les spectacles aux arènes sont organisés par le Club Taurin la Cléda et la municipalité.

DIMANCHE 2 AOUT

Journée traditionnelle

9h30 : Déjeuner offert par Viandoc et la Boulangerie "Les Gourmands disent…" à la buvette du parc animé par la "Banda Los Borrachos"
10h30 : Défilé des Arlésiennes du groupe **La Respélido** et des **Gardians bouillarguais**, (départ place de la Madone jusqu'à l'église et retour au Parc de la mairie avec Monsieur le curé)
10h45 : A la **Maison de retraite**. Apéritif musical animé par **la "Banda Los Borrachos"**
11h00 : Messe en provençal en Lengo Nostro, dans le parc municipal, animée par la **chorale provençale de Bédarides** et les **Tambourinaires de Saint Rémy de Provence**.
12h00 : Roussataïo, lâcher de juments **manade des Chanoines** (parc municipal, place de la Madone, Grand Rue, rue Michel, rue de la République, parc municipal)
12h30 : Apéritif offert par la mairie dans le parc municipal animé par **"Banda Los Borrachos"**
15h00 : Concours de pétanque Triplette mixte 100€ (12€ par équipe - inscription au boulodrome)
15h00 - 17h00 : Animation enfant p**romenade à poney offerte par l'A.F.B** le parc municipal
16h30 : A la **Maison de Retraite Thé Chantant** offert aux résidents.
16h45 : Course du Trophée de l'Avenir, 31e Trophée "Souvenir André Batte" - Concours de manades Trophée de l'Avenir offerte par la municipalité.
Manades : Le Brestalou-Thibaud-Raynaud-La Saliéréne-Hervas-Sylvéréal.
Raseteurs : Jérémy Soler, David Maurel, Romain Guin, Jérémy Pinter, Ludovic Garcia, Maxime Carrasco, Marc Bourmel.
Après la course, Festival d'**abrivado offert par Le Café des Arts, Le Cellier des Vestiges Romain** et **Le Club Taurin la Cléda avec les Manade Briaux, Martini, Les Alpilles** (route de Nîmes, rue de la République, rue de la Poste, Grand Rue, rue de la Fontaine, rue de la Pompe, Grand Rue, route de Nîmes).
19h30 : Apéritif dansant avec l'**orchestre Jean Ribul**
21h45 : Taureaux piscine manade Les Alpilles
22h00 : Grand Bal avec l'**orchestre Jean Ribul**

LUNDI 3 AOÛT

40 Taureaux

10h00 : Déjeuner offert par La boucherie Dubois et la boulangerie "Au Pétrin des 2 Frères"
11h45 : Abrivado à l'ancienne Manade Labourayre
ATTENTION ! Les véhicules motorisés sont INTERDITS
12h00 : Arrivée **de l'abrivado** suivi d'une **vachette aux arènes**
15h00 : Concours de pétanque en doublette mêlée 80€ (4€ par joueur - inscription au boulodrome)
16h45 : Course de l'École Taurine de Bouillargues et 2e journée du Trophée de la cave coopérative, manades du Joncas- Hervas. Remise des prix.
19h00 : Bandido suivi d'un **Lâcher de 40 taureaux Albert Chapelle** (arènes, rue des Maçons, route de Nîmes, rue de la République, Puit de l'olivier).
19h30 : Apéritif dansant avec la Compagnie du soleil
21h45 : Taureaux piscine manades La Clastre
22h00 : Grand Show avec la Compagnie du soleil

AVIS À LA POPULATION
Concernant les manifestations taurines et équestres de rue qui sont les plus dangereuses :
- La population est invitée à respecter toutes les consignes de sécurité et à rester dans les zones protégées.
- Les enfants doivent être accompagnés, surveillés et gardés par un adulte dans les zones protégées.
Pendant la durée de la fête, pour des raisons de sécurité, certaines routes seront interdites à la circulation. Des laissez-passer sont à votre disposition en mairie. Nous vous remercions de votre compréhension. Malgré tous les moyens mis en œuvre, votre prudence sera votre meilleure garantie de sécurité. L'Association des Fêtes de Bouillargues, organisatrice de la Fête votive se donne le droit de modifier le programme et ne répond pas des accidents. Bonne vote 2015.

UN NOUVEAU BUREAU

Nous remercions et saluons Inca Moitry qui depuis 20 ans a assumé avec beaucoup de coeur et de courage l'association de l'instance cantonale des actions en faveur des personnes âgées et retraitées du canton de la Vistrenque et qui aujourd'hui cède ses fonctions.

L'AG du 26 janvier 2015 a constitué son nouveau bureau :
- **présidente : Liliane Fraigneau**
- **Vice-présidentes : Danielle Comte et Joëlle Roig**
- **secrétaire : Jean-Paul Fossey et Marie Pierre Tronc**
- **Trésorière : Jacqueline Chapeyron et Viviane Conéjéro**

DATES À RETENIR

12 octobre :
concours de Belote à Rodilhan avec récompense au gagnant.
Pour tous renseignements
Tél. 04 66 29 47 66 ou
les matins de 9h30 à 12h
au 04 66 67 31 62

Mardi 13 octobre :
Conférence sur les maladies cardio-vasculaires à Bouilargues

ICAPAR

L' Instance Cantonale des Actions en faveur des Personnes Âgées et des Retraités du canton de la Vistrenque a constitué son nouveau bureau et s'organise autour de la nouvelle donne cantonale.

Une nouvelle organisation

Du fait des élections départementales de mars, nous faisons partie du canton de Marguerittes. A la tête du canton, 2 conseillers William Portal et Joëlle Muré.
Les villages Caissargues, Bouillargues, Garons, Marguerittes, Manduel, Poulx et Rodilhan sont concernés par cette nouvelle donne.
Depuis nous avons contacté les maires de Marguerittes, Poulx, Manduel et les rencontrerons prochainement. Ensuite nous visiterons les présidents des clubs de ces communes. Nous travaillons en collaboration avec les maires et les élus chargés du CCAS de ces communes et les présidents.

Les objectifs de l'ICAPAR

L'ICAPAR a pour but d'établir des liens entre les séniors des villages pour organiser des rencontres lors de la semaine bleue (en octobre) autour d'un goûter dansant, de sortie champêtre, etc.
Nous souhaitons que dans ces communes les présidents aient une attention particulière aux besoins des personnes seules et/ou isolées.
Une nouveauté avec l'accord des animateurs diplômés, rencontrer ces personnes dites fragilisées pour les aider à mieux surmonter des épreuves dues à la maladie (ex sortie de soins en rééducation), à l'équilibre, le manque de confiance en soi à travers des exercices appropriés par une pratique collective pour une approche sport, santé, bien-être, plaisir, convivialité respect d'autrui et tout cela en totale sécurité.
Cette approche se fera sous forme d'exercices, de jeux dans l'espace, mémorisation, coordination souvent en binômes (c'est plus sympa) et surtout sans compétitivité.
Pour nous aider à démarrer ce projet, nous rencontrerons les infirmières des villages cités qui connaissent mieux que quiconque ces séniors.
Toutes nouvelles idées seront les bienvenues. Les réunions du Conseil d'Administration se font dans chaque village.

La présidente
Liliane Fraigneau

LE COMPTE-RENDU

Le club des joyeux retraités

Le club des joyeux retraités organise de nombreuses activités. Des moments uniques, conviviaux à partager sans modération.

Activités réalisées

- Jeudi 19 mars : journée démonstration d'ustensiles de cuisine et d'un pédalier d'exercices (Médi-Trainer) apprécié des participantes. Déjeuner offert par la société.
- Lundi 23 avril : sortie à Sète.
- Jeudi 9 avril : goûter de Pâques au club.
- Vendredi 15 mai : 1ère matinée d'initiation au TAO qui a conquis la dizaine de participantes.

Activités à venir

- Jeudi 4 juin : journée organisée à Uzès par Générations Mouvement (les Aînés ruraux) comprenant notamment

Les membres du club des Joyeux retraités

l'aide de la Fédération pour la constitution de dossiers administratifs et l'organisation des voyages et sorties sous l'égide de Groupama. Mesdames Christiane Tomatis et Françoise Hillaire nous représenteront.

- Samedi 4 juillet : repas suivi d'un loto
- Fin des activités vendredi 10 juillet.
- Prévision de la reprise programmée le lundi 7 septembre.

COMMÉMORATION

Cérémonie du 70e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945

En effet, voilà 70 ans qu'était signée la victoire du 8 Mai 1945 par le général d'armée de Lattre de Tassigny commandant en chef de l'Armée Française.
Bouillargues, comme chaque année, n'a pas oublié cette date et c'est devant une assistance très nombreuse que s'est déroulée cette cérémonie devant notre monument au morts. Le 503e Régiment du Train de Garons était représenté par le commandant Beauvais, on notera également la présence d'un piquet d'honneur et d'un véhicule "baptisé" Bouillargues. Les messages ont été lus, respectivement par M. Abad président des anciens combattants de l'UF pour celui de l'Union Fédérale et par M. Dupuis adjoint au maire pour celui du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la Mémoire. L'ordre du jour n° 9 a été lu par monsieur Trapateau. M. Abad, accompagné par le jeune Alexis, a lu les noms de nos concitoyens "Morts pour la France" durant la guerre 39/45. C'est devant nos deux drapeaux UF et FNACA qu'ont été déposées nos deux gerbes, celle des anciens combattants par MM. Attard et Pelloux, celle de la municipalité par M. le maire et le commandant Beauvais. La minute de silence, suivie de la Marseillaise a été observée par l'ensemble de l'assistance très recueilli. M. le maire, dans un long discours, a mis fin à cette cérémonie, en invitant dans sa conclusion la jeunesse à ne jamais oublier ces cinq années de souffrance afin que de telles situations ne se reproduisent.

Claude Abad

L'actu de l'ALB

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de Bouillargues s'est tenue le mercredi 15 avril 2015

Dès le début, cette séance fut marquée par un hommage à Gilles Testaï, décédé samedi 11 avril, président d'honneur de l'ALB et adhérent depuis sa création en 1946. Une minute de silence fut respectée par les personnes présentes.

Puis comme chaque année, le président Maurice Illouz a présenté son bilan moral et le rapport d'activités des sections de la saison dernière. L'ALB se porte bien et compte environ 290 adhérents avec une dizaine de sections sportives et socioculturelles avec plusieurs nouveautés : un club de lutte animé par Eric Ethève, un atelier d'écriture animé par Anne-Marie Garcia, sans oublier un nouveau cours de gym baptisé "Rest'en Form" au sein de la section GRS-Danse.

Le président a bien sûr remercié tous les bénévoles, dirigeants et employés qui font vivre les activités de l'association au quotidien et la mairie pour la subvention annuelle octroyée et le prêt des différents locaux utilisés régulièrement ou de façon ponctuelle. Le professeur de karaté Erick Millet et les dirigeants de la section furent particulièrement congratulés pour avoir dynamisé ce club depuis deux ans qui aujourd'hui rayonne au niveau régional et même national mais aussi pour l'organisation de la soirée dansante au mois de mars à la Bergerie, une vraie réussite avec plus de 120 convives. Bon travail également des bénévoles du soutien scolaire pour collégiens qui perdure depuis maintenant 20 ans et qui soulage efficacement beaucoup de parents ! Puis la trésorière Simone Boulet présenta le bilan financier qui avec deux subventions exceptionnelles pour l'ALB et le karaté ont permis un excédent significatif, accentué par une économie sur le contrat du secrétaire administratif passé de 25 à 20h hebdomadaires. Le président Maurice Illouz a été reconduit à l'unanimité pour une année supplémentaire.

Rendez-vous en 2016, pour la prochaine Assemblée Générale et les 70 ans de cette belle et dynamique association Bouillarguaise !

L'AMICALE LAÏQUE EST EN DEUIL

Gilles Testaï nous a quittés très discrètement comme il l'a été toute sa vie bien remplie au service des autres, oui Gilles a œuvré pour le bien de tous avec toujours la même gentillesse, le même dévouement et bien sûr en toute humilité.

Toutes ses actions politiques, syndicales, associatives avaient le même but : "améliorer la vie des gens et faire leur bonheur".

D'ailleurs l'Éducation nationale avec les palmes académiques, la Ligue de l'Enseignement du Gard, le Conseil général du Gard avec des médailles l'ont honoré pour lui prouver leur reconnaissance.

Il était la mémoire de Bouillargues, après trois mandats municipaux, ce n'était que justice que de donner son nom au skate-parc de Bouillargues qui se nomme désormais "Espace Gilles Testaï". Ton nom restera gravé à jamais pour les Bouillarguais. Tu as été et tu resteras président d'honneur de l'Amicale Laïque et fidèle adhérent depuis sa création en 1946.

La mort t'a emporté pour ton dernier voyage, aujourd'hui notre peine est grande, ton décès est une vraie douleur au cœur et à l'âme de tous ceux qui t'aiment. Ton départ est le début d'une nouvelle vie dans un autre monde, nous l'espérons un monde fait d'amour, de bonheur, de justice comme tu l'as toujours désiré.

Sache Gilles que tu seras toujours vivant dans nos cœurs et nos souvenirs, toute ta famille, tous tes amis sont venus pour te dire "au revoir" ce 13 avril qui restera un jour triste pour tous les Bouillarguais. Sache qu'il nous restera des milliers de souvenirs de toi pour alimenter chacun de nos jours de vie.

Au nom de la Ligue de l'Enseignement du Gard, de l'Amicale Laïque de Bouillargues je présente mes très sincères condoléances à Solange son épouse et à toute sa famille.

Maurice Illouz
Président de l'Amicale Laïque de Bouillargues
et Vice-Président de la Ligue de l'Enseignement du Gard

RELAIS ADMINISTRATIF DES SECTIONS ALB
Secrétariat au parc Blachère, au 1er étage de la maison des associations, salle 13 : secrétaire administratif Cyril
tél : 09 83 02 88 37 - Email : alb30230@bbox.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h
Le secrétaire est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire tout au long de l'année.
Adresse postale :
Amicale Laïque de Bouillargues
Parc Blachère - rue du Pont de la République - 30230 Bouillargues

ALB

Infos sur toutes les sections de l'ALB

La section céramique
Animée par Monique Rotin.Tél. 06 42 85 80 48.

La section écriture
Animée par Anne-Marie Garcia les premiers mercredis du mois au parc Blachère, salle 10 de 16h à 19h.
Tél. 04 66 20 02 28.

Accompagnement scolaire et éducatif (pour collégiens)
Tél. 09 83 02 88 37 sous l'égide de professeurs constituant l'équipe éducative.
⇨ Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
1er groupe de 17h15 à 18h et 2e groupe de 18h à 18h45.
6e et 5e : salle 10 au 1er étage de la maison des associations, parc Blachère et 4e et 3e : cantine du centre aéré, parc Blachère.

English spoken / Clown-mime
Professeur : Brian Stavechny - Tél. 06 77 50 13 57.
Mercredi de 14h à 20h (enfants débutants, avancés, adultes) et jeudi de 18h à 20h. Cours au 1er étage de la maison des associations du parc Blachère, salle 9.

Informatique (pour seniors)
Professeurs : MM. Bertrand et Monier
Tél. 06 13 53 13 94.
Mercredi après-midi à la salle informatique de l'école primaire Marcel Pagnol.

Karaté / Body-Karaté / Self-défense
Tél. 09 83 02 88 37 ou 06 83 06 82 31
Professeur au dojo : Tél. 04 66 20 30 67
Les cours sont dispensés par Érick Millet 4e DAN au dojo mardi et jeudi à partir de 17h15 jusqu'à 22h, le vendredi de 20h30 à 22h et samedi matin de 10h à 12h.
Inscriptions : mardi et jeudi au dojo de 17h15 à 19h.

Judo
Professeur : Paul Sabatier 5e DAN
Tél. 09 83 02 88 37 / 06 30 25 61 29 (Professeur)
Lundi et vendredi entre 17h15 et 20h15 au dojo de Bouillargues.

Aïkido
Professeur : M. Rotin - Inscriptions : Mme Rotin.
Tél. 06 42 85 80 48
Lundi de 20h15 à 21h30, mercredi de 20h30 à 22h et samedi 8h30 à 10h au dojo.

GRS / danse / gym d'entretien
Professeur : Agnès Imberdis. Inscriptions : M. Imberdis au 06 18 64 84 17.
Horaires : voir avec le responsable. Lundi et jeudi au parc Blachère, mercredi au dojo.

Randonnées
Pour les horaires et lieux, voir avec la responsable Simone Boulet, Tél. 04 66 20 30 35.

GYM

Gym et Nordica 160

Contacts :
Marie Confort: 06 49 89 88 30
Maryse Noailles : 06 13 88 77 41
Béatrice Coute : 06 48 93 66 37
Isabelle Joly : 04 66 20 14 42

Pour nous rejoindre, en prenant de bonnes résolutions pour l'année 2015/2016, nous vous donnons rendez-vous au forum des associations début septembre.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

La section de marche nordique "Nordica160" animée par Marie, rencontre un grand succès tant auprès de la gent féminine que masculine. C'est une discipline ouverte à tous qui cultive l'endurance, tout en sollicitant 90% des muscles du corps : cou, épaules, bras, pectoraux, abdominaux, fessiers et jambes...

Marie accompagne les groupes où la convivialité est de mise, tous les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h30 à 11h30, par les chemins et les sentiers qui parcourent nos paysages proches, à la découverte d'espaces de pleine nature.
Le succès de la participation au grand rassemblement Euro NordicWalk dans le Vercors qui s'est déroulé en juin 2014 nous a motivés pour reconduire cette manifestation les 20 et 21 juin 2015.
Notre groupe de marcheurs nordiques enthousiasmé par cet évènement est prêt à en découdre pour réussir son parcours et revenir avec un trophée. Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la saison 2015/2016.
Outre la marche nordique, Marie anime aussi les autres jours de la semaine, les cours de gym, quant à Agnès vous la retrouverez le jeudi soir. Toutes les séances se déroulent dans une ambiance sympathique et chaleureuse. La diversité des cours est très stimulante et répondra à votre attente : amélioration ou maintien de la condition physique, recherche de bien-être, découverte de nouvelles activités physiques et sportives. GYM160 vous propose : gym tonique, stretching, gym douce, technique de relaxation, abdos-fessiers, ateliers cardio-training, body balance, body-sculpte, cardioboxe et gym danse.
Un grand merci à Marie et Agnès qui par leur dévouement et leur professionnalisme nous donnent l'envie de nous faire du bien.

DANSE

GRS danse

La section GRS DANSE et REST'en FORM de l'Amicale Laïque de Bouillargues prépare activement son spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 20 juin au gymnase.
Le thème choisi cette année pour terminer cette saison, très riche en nouveauté, est "La fiesta".
Pour tout renseignement ou réservation contacter le bureau de la section au 06 18 64 84 17.

Renseignements au 06 62 27 17 98 ou 06 18 64 84 17 ou 09 83 02 88 37
Le bureau de la section GRS DANSE et REST'EN FORM

ESCRIME

ESCRIME EN HANDISPORT
En garde, prêt, essayez...

Un stage d'escrime pour les personnes ayant une déficience moteur ou sensorielle a été organisé à Bouillargues.

Stage handisport d'escrime février 2015 à Bouillargues. ***Photo : Emeline Andreani***

L'association sportive Bouillargues Escrime est sensibilisée au monde du handicap. Le club comporte parmi ses licenciés une dizaine de non et mal voyants dont quatre participent régulièrement aux compétions nationales voire internationale (Lisbonne février 2015).
Le maître d'armes Alain Belpaume s'investit dans les groupes scolaires de la commune, du département mais également au sein de l'ARAMAV (Association Réinsertion Aveugles Malvoyants) clinique du Belvédère. Il initie les stagiaires volontaires à la pratique de l'escrime. L'éloignement de leur résidence empêche certains de poursuivre la pratique de cette discipline. Pour pallier cet inconvénient, une nouvelle formule de stage handisport vient de naître à Bouillargues. Un samedi par mois consacré à l'escrime handisport sous toutes ses formes. Ces stages sont proposés à titre gracieux à tous les licenciés FFH ou FFE pour permettre l'accessibilité à tous, prêt du matériel possible. Depuis le mois d'avril le club dispose d'un système handifix, permettant la pratique de l'escrime fauteuil. L'escrime handisport fauteuil se pratique en position assise, les trois armes (sabre, fleuret, épée) sont enseignées. L'équipement vestimentaire est identique au valide, à l'exception du fauteuil qui fait appel à quelques règles de conformité. Les apports sont nombreux: reflexe, vitesse de bras, abdominaux toniques, concentration et stratégie.
Par contre l'escrime déficients visuels se pratique à l'aveugle. Qu'apporte ce sport à des déficients visuels? Equilibre, reflexe, maîtrise de soi, amélioration du rapport à l'espace donc de l'autonomie de déplacement. Comme tous les sports, l'escrime donne une bonne forme physique, la conserve et apporte du plaisir à se retrouver pour pratiquer.

POUR + D'INFOS
▮ Stage mensuel escrime handisport de 9h30 à 17h
▮ Entrainements mardi 19h à 20h30, mercredi en matinée, rue du Pont de la République à Bouillargues.

ECO SPORT

15e édition du FÉRIHAND

Un événement sportif et convivial axé cette année sur le développement durable qui a réuni plus de 300 personnes ! 27 équipes pour un tournoi ayant lieu les samedi et dimanche après-midi. Ce tournoi éco-sport a mis en place des actions de recyclage soutenues par les entreprises Philtex & Recycling et Océan. Une brigade recyclage en charge de la collecte de vêtements usagés, des canettes, des verres (2 conteneurs entièrement remplis), du plastique, des cartons, des bouchons pour l'association les bouchons gardois et pour finir les mégots de cigarette. Tout cela a permis d impliquer chacune des équipes et de garder les terrains propres. Nîmes métropole a participé à nos actions en nous fournissant plus de conteneurs. L'objectif de l'année prochaine : avoir plus de bénévoles pour la brigade recyclage et être encore plus méticuleux dans les démarches de tri sélectif. En parallèle, un service au bar qui pour 1€ de plus loue un verre éco-cup qui peut être soit ramené soit conservé.
Toutes ces opérations ont bien été menées par tous nos bénévoles et espérons faire encore mieux !

QUELQUES CHIFFRES
2 bacs verre 660L, 2 bacs 660L tri et 1 bac 240L tri et des sacs. Le top! Un très bon point et félicitations au Sun de la part de l'agglo et de Sandrine Dumas animatrice déchets.

ARTS MARTIAUX

Bilan de saison du club karaté

Pour tous renseignements voir notre site : http://alb-karate.clubeo.com/

Les beaux jours arrivent et avec, l'heure du bilan pour le club de karaté de l'Amicale Laïque de Bouillargues. Et la saison 2014/2015 fut riche en événements…

En effet, des réussites aux passages de grades avec trois nouvelles ceintures noires et trois promus 2e dan qui viennent étoffer la trentaine de ceintures noires du club... De nombreux titres en compétition combat et kata, enfants et adultes ont ainsi ramené de nombreuses médailles d'or, d'argent et de bronze avec en particulier une équipe de féminines senior, toutes trois championnes du Gard, championnes de Ligue, vice championnes des interrégions et qui échoueront malheureusement au pied du podium des championnats de France à Lyon. Mais la plus grosse fierté des entraîneurs Érick, Pierre et Charles, c'est cet engouement qu'ils ont transmis aux plus jeunes (de 5 à 10 ans) pour le karaté, ses combats, ses katas et sa compétition : la relève est assurée. De nombreux hauts gradés de la fédération sont venus rendre visite à nos karatékas et la cerise sur le gâteau, c'est la venue de Thierry Masci 7e Dan au dojo le 2 juin. Double champion du monde, champion d'Europe, ses titres ne se comptent plus, directeur adjoint de l'équipe de France et mandaté par la Fédération pour promouvoir le karaté français, il vient spécialement et amicalement, rencontrer nos jeunes élèves, bien entendu les adultes, de tout niveau, en profiteront pour un entraînement spécial combat.

Le club tient à rendre un hommage tout particulier à Émile Rey, ceinture noire 4e dan, collaborateur et ami précieux d'Érick Millet, le professeur, disparu soudainement et qui laisse un grand vide au sein du club.

Flash info du dojo

Nous avons vécu un moment exceptionnel au Dojo de Bouillargues... Plus de 80 stagiaires sont venus participer au stage de Thierry Masci (7e dan, double champion du monde, d'europe, directeur technique adjoint de la fédé, directeur des équipes de France...).

RANDO

ALB section RANDO en Pays cévénol

Par un dimanche printanier, 20 membres de "Bouillargues Randonnées" s'élancèrent sur les anciennes drailles du village de Bonnevaux foulant un territoire et une culture, une anthropisation des paysages et des vecteurs identitaires. Partis du col de Peras le démarrage est abrupt pour atteindre les Chams (plateaux). Vues superbes sur la vallée du Rhône, le mont Ventoux, le Pic St Loup. Accompagné d'un vent frais du nord-ouest nous continuons au travers d'une forêt de bouleaux, hêtres, sapins puis dévalons quelques creux de valats avec murets de schistes et châtaigners pour remonter jusqu'au sommet de la Fage. Descente prononcée à flanc de thalweg et une pause casse-croûte pentue dans une châtaigneraie... Nous foulons les calades (dalles de pierres) du hameau de Nojaret avec une pensée pour les hommes qui au moyen de terrairaus bâtirent ses bancels ou faïsses façonnant un amphithéâtre de terrasses. Nous atteignons le prieuré de l' Abadié construit par les Chanoines réguliers de l'ordre de St Ruf *, visitons le village de Bonnevaux, ses austères maisons de schistes, son église romane coiffée d'un clocher à peigne pour terminer au col de Peras. 5h de déplacement, 489 m de dénivelé positif, 978 m cumulés. Merci à Christine notre dévouée et passionnée guide qui a su "mettre du chemin à nos pieds" (proverbe égyptien) dans la bonne humeur et l'amitié.

**** En 1039 l'évêque Benoit d'Avignon fait don de la petite église de St Ruf à 4 Chanoines.***

Doublette mixte du 10 mai

Challenge "Boule bouillarguaise" vétéran du 21 mai

Challenge "Cave coopérative" du 22 mai

LA BOULE BOUILLARGUAISE

Championnat du Gard jeu provençal, les Bouillarguais en demi !

par le président Maxime Gabriel

Lors de ces championnats qui avaient lieu aux Salles du Gardon au nord d'Alès, une équipe de trois joueurs du club s'est illustrée pendant trois jours en faisant tomber pas mal d'équipes favorites pour se hisser en demi-finale. Il s'agit de Yann Loquette, secrétaire du club, Yves Maurin trésorier adjoint et homme à tout réparer du bureau, associé à Pepe Artal. Le dimanche matin pour ce dernier carré, la marche était un peu trop haute et il fallait s'incliner face aux futurs champions 2015 d'Uchaud. Cette place en demi leur permet de participer aux championnats de France qui se déroulent les 19/20/21 juin à Vauvert. Bonne chance à eux, car à part Yves qui a déjà participé à un "France", Yann et Pepe feront leur baptême du feu à ce niveau. En course également, une deuxième équipe de Bouillargues s'était qualifiée pour ces championnats du Gard. Il s'agissait de Mickael Baptiste, Jean-Claude Guin et Laurent Ibor. Malgré un bon parcours, ils n'ont pu passer le cap des 1/8e de finale. Les championnats continuent ce mois de juin en formule doublette à Uchaud où Laurent et Jean-Claude défendront leur jeu. Bonne chance pour une possible qualification au Championnat de France à Montauban.

En catégorie jeune, nos champions 2014 Théo et Fabyan sont montés en catégorie cadets ou l'adversité est montée d'un cran. Résultats encourageants qui promettent de belles parties en championnats l'an prochain avec les petits nouveaux Thomas, Étienne, Quentin, Christophe...

PROCHAINS GRANDS RENDEZ-VOUS
2 juillet : le souvenir Romain Vidal
5 juillet : la triplette mixte
Du 31 juillet au 3 août : la semaine bouliste

Miletto MARBRERIE
Plans de cuisine et de salle de bains
Réalisation d'éviers en pierre sur mesure
Monuments funéraires
Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

Partenaire Dolcevita de Gaz de France
QUALIBAT
Sarl Ets CHAPON/DAUMAS
. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE
9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Portable : 06 80 23 50 23
E-mail : chapon.daumas@cegetel.net

RÉGLAGES, INSTALLATION, ÉCRAN PLAT, HOME CINÉMA...
23 ans d'expérience
Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31 à Bouillargues

Cours de guitare et de banjo américain
La musique sans solfège
avec un professionnel à Bouillargues !
Contact : Erick Millet - Tél. 06 83 06 82 31

L'Equinoxe
ARTISAN BOULANGER PATISSIER
Glacier-Chocolatier-Confiseur
L'Equinoxe - 9 rue des arènes - 30230 BOUILLARGUES
Tél. : 04 66 81 68 26 - lequinoxe-bouillargues@laposte.net

Patrick GRAVELAINE
Solaire
Plomberie / Zinguerie
Energies renouvelables
Rénovation salle de bains
Chauffage / Plancher chauffant
8 rue des Troënes
30230 BOUILLARGUES
04 66 20 29 86

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale
Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage
3, rue Massiac
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36
Port. 06 87 22 15 02

Mr PETRIER David
SARL T.P.B
Location de Matériels de Travaux Publics et de Transport avec Chauffeurs
Tous Travaux de Terrassement et Démolition
Tel / Fax : 04 66 20 57 97
Port : 06 80 07 01 29
918 ch. du Bois des Rosiers
30129 MANDUEL

GENERALI
Solutions d'assurances
Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation...)
38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17, Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

Les gardes PHARMACIES

JUIN 2015

Dimanche 7 Juin : Pharmacie DUGAS SALES et DUGAS à Caissargues

Dimanche 14 Juin: Pharmacie FERRAND CHEYSSIAL à Poulx

Dimanche 21 Juin : Pharmacie FORICHON et PETIT à Bellegarde

Dimanche 28 Juin : Pharmacie PEYRAS à Marguerittes

JUILLET 2015

Dimanche 5 Juillet : Pharmacie CARRETON à Bezouce

Dimanche 12 Juillet: Pharmacie LAFITTE à Bouillargues

Mardi 14 Juillet : Pharmacie LESAGE à Vers

Dimanche 19 Juillet : Pharmacie LOUBERT à Jonquières

Dimanche 26 Juillet : Pharmacie MALAVAL et PIPUTTO à Marguerittes

AOÛT 2015

Dimanche 2 août Pharmacie MARTY-LUDGER à Manduel

Dimanche 9 août : Pharmacie MAUREL à Bouillargues

Samedi 15 août : Pharmacie PERROT à Aramon

Dimanche 16 août : Pharmacie BARLE et BESSET-PRAT à Marguerittes

Dimanche 23 août: Pharmacie PHILIPPOT à Remoulins

Dimanche 30 août : Pharmacie ROGER-VISSEROT à Fourques

L'état civil

au 18 mai 2015

NAISSANCES

CHARPY Raphaël, né le 11.01.2015
ROUSSELLE Soline, née le 16.02.2015
RICROS Maëline, née le 02.03.2015
NOAILLES Havana, née le 17.03.2015
RAFFIN Léo, né le 17.03.2015
SORIANO Elsa, née le 27.03.2015
BOUVRY Chloé, née le 30.03.2015
BESSON Jade, née le 21.04.2015
ANGOSTO Yann, né le 25.04.2015
DANNEL Lilou, née le 23.04.2015
DARMEDRU Charles, né le 28.04.2015
ENGEL Daphnée, née le 05.05.2015

MARIAGES

VILLEBRUN Patrick et TORRES DE VILLASANTE Maria Paz, le 21.02.2015
LO Julien et VANG Yer, le 18.04.2015
REA Derrick et INACIO Emilie, le 25.04.2015
BUISSON Richard et PEREZ Nathalie, le 02.05.2015

DECES

VIDAL William, le 03.12.2014
CHANAUD Michelle veuve BUISSON René, le 16.02.2015
GAUTIER Lucien, le 25.02.2015
FERRERO Denis, le 02.03.2015
NIEL Hubert, le 08.03.2015
DUCROS Solange veuve SALENDRES Lucien, le 09.03.2015
ZURITA Marie veuve VALERO Nicolas, le 13.03.2015
CAUQUE Claire veuve BARTHELEMY Félix, le 15.03.2015
CAPPEAU Madeleine veuve HUGUES Raoul, le 16.03.2015
BLANC Josette veuve DAMON Pierre, le 23.03.2015
GAZAY Cécile veuve HENRY Maurice, le 24.03.2015
DUBOIS Bernard, le 30.03.2015
CAMPET Armand, le 06.04.2015
EVESQUE Patrick, le 09.04.2015
TESTAI Gino, le 11.04.2015
VAILLOT Maximilienne veuve FAUQUE André, le 24.04.2015
SEGUIN Gabriel, le 27.04.2015
REYNAUD Fernand, le 29.04.2015
BENEITO Odette veuve RAMES Marcel, le 11.05.2015
CAPPEAU Annette veuve ROUIL Fernand, le 16.05.2015

JUIN < SEPTEMBRE 2015

AGENDA CULTUREL

Spectacles
Expositions
Cinéma
Ateliers
Musique
Rencontres
Lectures

JUIN 2015

5 juin : Exposition + Atelier écriture Ecrins d'Art à la Bergerie
6 juin : Capéa et repas de la Embestida à la Bergerie
6 juin : Gala de Hip Hop aux arènes
7 juin : Repas de l'ICAPAR à la Bergerie
12 juin : Fête de l'école Madeleine Brès
12 au 14 juin : Fête du Club Taurin
18 juin : Cérémonie au Monument aux Morts
18 juin : Ciné-club à 19h à la Bergerie
19 juin : Spectacle Agglo Laurent PIT "One Man Sud" à 20h45 à la Bergerie
20 juin : Gala de GRS au gymnase
21 juin : Fête de la Musique
22 au 26 juin : Exposition des Ateliers du CSC à la Bergerie
26 juin : Fête de l'école Marcel Pagnol
27 juin : Fête de l' école Charles Peguy
28 juin : Journée Camarguaise AFB

JUILLET 2015

4 juillet : Concert HIPPOCAMPUS JASS GANG parc municipal devant la mairie à 21h30.
7 juillet : Don du sang à la Bergerie
18 juillet : Fiesta campera voir programme de l'AFB
31 juillet : Fête votive organisée en partenariat avec l'AFB et le club taurin la Cléda (voir détail du programme des manifestations)

AOÛT 2015

Du 1er au 3 août : Fête votive suite
22 août : Gala équestre organisé par les Chevaux de l'Eden à 21h aux arènes

SEPTEMBRE 2015

5 septembre : Forum des associations au Parc Blachère de 10h à 15h. Remise des récompenses sportives. Accueil des nouveaux arrivants
6 septembre : Vide-grenier de l'amicale de la chasse
10 septembre : Ciné-club à 20h30 à la Bergerie
12 septembre : Après-midi dansant association «Tout pour le Jazz» à la Bergerie
13 septembre : vide-grenier au bénéfice du Téléthon, association «le petit bonheur» place de l'Europe
24 septembre : Cérémonie au monument aux morts
Du 25 au 27 septembre : Fête des vendanges organisée par l'AFB
27 septembre : Salon du livre organisé par la mairie 4e édition de «Lire en Costière»

Bouillargues en Costières